

ALGÉRIE-MALTE-DIALOGUE 5+5

M. Messahel co-préside la 15^e conférence des MAE du «Dialogue 5+5» à Malte

P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

M. Bouazghi présente à Washington les réalisations de l'Algérie dans le secteur agricole

P. 5

KENYA

L'Algérie condamne «avec force» l'attaque terroriste contre un complexe hôtelier à Nairobi

P. 24

HABITAT

DISTRIBUTION DE PLUS DE 40.000 UNITÉS EN JANVIER DANS 34 WILAYAS

Plus de 40.000 unités de logement, toutes formules confondues, seront attribuées aux bénéficiaires janvier courant au niveau de 34 wilayas, a annoncé, mardi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar.

P. 3



JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE :

M. Bedoui : «La commune au cœur de toutes les réformes engagées par le ministère de l'Intérieur»

P. 4

ÉDUCATION NATIONALE :

M^{me} Benghabrit : «Le ministère associe tous les syndicats au dialogue sur les questions intéressant le secteur»

P. 4

A PARTIR DU 21 JANVIER

2 salons internationaux «Textile Expo» et «Algérie Stone» prévus à Alger

P. 6

SANTÉ

4 exercices pour mieux respirer

Si respirer est naturel, bien respirer est loin d'être inné. Pourtant, une respiration calme et profonde oxygène le cerveau et les tissus, permet de mieux gérer le stress, de bien dormir et même de contrôler la douleur !

P.p 12-13

F T BALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2^È) :

Le CSC en quête de confirmation, la JSS en danger face au Ahly

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CS Constantine et la JS Saoura, aborderont dans un contexte différent leur rendez-vous à domicile comptant pour la 2^e journée de la phase de poules, prévue demain et samedi.

P. 21

E-COMMUNE :

Dépôt des premiers dossiers au guichet unique la commune d'Alger-Centre

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

5 bombes artisanales détruites à Tizi-Ouzou

5 bombes de confection artisanale ont été détruites mardi par un détachement de l'ANP à Tizi-Ouzou, a indiqué hier un communiqué du MDN.

P. 24

EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE Zemali à Mila

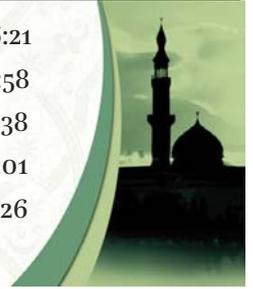
Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, M. Mourad Zemali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mila, où il procédera à l'inspection de plusieurs structures relevant du secteur.



Horaire des prières

Jeudi 10 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:21
Dohr	12:58
Asr	15:38
Maghreb	18:01
Isha	19:26



APN Séance plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, adressées à plusieurs membres du gouvernement, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Seize (16) questions sont programmées à cette plénière et seront adressées à sept (07) ministres, en l'occurrence les ministres des Moudjahidines (02 questions), de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique (02), de la Jeunesse et des Sports (02), de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme (02), de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (03), du Commerce (02) et des Travaux publics et des Transports (03), a précisé le même communiqué.

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, adressées à plusieurs membres du gouvernement, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Seize (16) questions sont programmées à cette plénière et seront adressées à sept (07) ministres, en l'occurrence les ministres des Moudjahidines (02 questions), de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique (02), de la Jeunesse et des Sports (02), de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme (02), de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (03), du Commerce (02) et des Travaux publics et des Transports (03), a précisé le même communiqué.

RESSOURCES EN EAU Necib demain à Bechar



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera demain, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bechar. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets et infrastructures relevant de son département.

PALAIS DE LA CULTURE Ouverture du Salon du patrimoine culturel subaquatique



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera ce matin à partir de 10h, au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, la cérémonie d'ouverture du salon du patrimoine culturel subaquatique organisé par le musée public national maritime. Cette manifestation sera une occasion pour faire connaître au grand public le rôle important joué par le musée dans la protection et la valorisation du patrimoine subaquatique. Un court-métrage présentant les opérations de récupération des artefacts archéologiques dans le littoral algérien.

ENERGIE Guitouni à Aïn Témouchent

Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn Témouchent. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.



Météo



	Max	Min
Alger	17°	07°
Oran	17°	06°
Annaba	17°	07°
Béjaïa	17°	06°
Tamanrasset	21°	07°

PALAIS DE LA CULTURE Vernissage de l'exposition «Le pigment au palais»

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, assistera cet après-midi à partir de 17h, au Palais de la Culture, Moufidi-Zakaria, au vernissage de l'exposition «Le pigment au palais» de l'artiste Karim Meziani.



LES 21 ET 22 JANVIER AU PALAIS DES NATIONS (CLUB DES PINS) Assises nationales du tourisme



Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, organise les 21 et 22 janvier au Palais des Nations (Club des Pins), les assises nationales du tourisme qui auront pour thème «Le tourisme durable, un avenir prometteur».

LE 20 JANVIER AU SHERATON Conférence de presse de la présidente de la FAPH, M^{me} Atika Mameri

La présidente de la Fédération nationale des personnes handicapées (FAPH), M^{me} Atika Mameri, animera le dimanche 20 janvier à 10h à l'hôtel Sheraton d'Alger, une conférence de presse consacrée à la prise en charge des personnes en situation de handicap en matière d'acquisition de certains articles à usage fréquent comme les sondes qui sont désormais remboursables par la CNAS. La présidente de la (FAPH) sera entourée des Prs Cherid et Dahdough respectivement chef de service rééducation fonctionnelle et président de la société algérienne de chirurgie urologique.

LE 20 JANVIER À MÉDÉA Journées de sensibilisation sur les dangers du monoxyde de carbone



Dans le cadre de l'intensification du travail de sensibilisation et de prévention en direction des citoyens, et suite à l'augmentation du nombre d'incidents, d'intoxication et d'asphyxie par le monoxyde de carbone, la Direction de la protection civile de la wilaya de Médéa, organise à partir du dimanche 20 juillet et durant trois jours, au niveau de l'université Dr Yahia Fares, des journées portes ouvertes durant lesquelles la Direction de la protection civile exposera le matériel utilisé par les agents sur le terrain. Des caravanes de proximité sillonneront les différentes villes et villages de la wilaya.

SÉTIF Conférence sur : «La relation entre l'entreprise et la CNAS»

En Collaboration avec la Caisse nationale des assurances sociales, la délégation de Sétif du Forum des chefs d'entreprises (FCE), organise ce matin à partir de 8h30, à la maison de la culture de la wilaya, une rencontre-débat sous le thème «L'entreprise et sa relation avec la CNAS».



LI AMNIKOU Les effets de certains médicaments au volant en débat



L'émission "Li Amnikou" de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera consacrée cet après-midi à partir de 16h, aux effets de certains médicaments sur la conduite.

HABITAT:

Distribution de plus de 40.000 unités janvier courant dans 34 wilayas

Plus de 40.000 unités de logement, toutes formules confondues, seront attribuées aux bénéficiaires janvier courant au niveau de 34 wilayas, a annoncé, mardi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar.



S'exprimant lors de son allocution à l'occasion de la cérémonie de remise de 4000 clés aux souscripteurs AADL à Alger en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui et le Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, M. Temmar a annoncé que plus de 40.000 unités de logement seront distribuées comme suit: 14.500 logements publics locatifs (LPL), 17.000 logements de type vente-location, 5000 aides rurales, 4000 parcelles de terrains sociales, outre 2000 logements promotionnels aidés (LPA) et 500 logements promotionnels publics (LPP). Il a rappelé dans ce contexte, la distribution de 295.000 unités de logement, tous segments confondus, en 2018. Concernant l'opération d'attribution de 4000 clés aux souscripteurs AADL de la wilaya d'Alger qui a eu lieu mardi, le ministre a indiqué que «le nouvel an a bien démarré par une opération de distribution de logements (AADL) «sans précédente» au niveau d'Alger.

L'attribution de ce quota de 4000 logements (AADL)

à Alger n'est que la première phase d'une opération sur trois étapes, a ajouté M. Temmar, précisant qu'un deuxième lot de 3.500 logements sera distribué le 31 janvier et un troisième de 3.270 unités le 10 février prochain.

Le total des logements à distribuer lors de cette opération à Alger est de 10.770 unités. Dans le même ordre d'idées, le ministre a mis en valeur le rôle que joue la wilaya d'Alger à travers les opérations de relogement en coordination avec les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ainsi que la direction de l'Habitat, faisant état d'environ «100.000 familles relogées».

Saluant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au nom des bénéficiaires pour «le grand intérêt qu'il porte au secteur de l'Habitat» étant la locomotive du développement, M. Temmar a affirmé que son secteur faisait travailler un nombre important de main-d'œuvre et toutes les usines de production de matériels.

Le secteur de l'Habitat s'intéressera davantage au

«monde rural» en 2019, a souligné le premier responsable du secteur faisant savoir que plusieurs aides seront attribuées à la population des zones rurales afin de construire leur logement sur leur propre terrain ou sur des assiettes foncières relevant des biens de l'Etat. Ces logements, sous forme de cités, seront pris en charge par des petites entreprises d'entrepreneuriat devant unifier les types de construction tout en respectant les habitudes et les traditions du monde rural, a-t-il soutenu.

Afin de garantir une réalisation accélérée au niveau des chantiers, le rôle du contrôle, à travers la l'in-sensibilisation des visites inopinées qu'assureraient des cadres du secteur, sera renforcé pour présenter à un meilleur produit et éviter les défaillances notées au niveau de certains sites, affirme le ministre.

Les cadres du Secteur veilleront à l'application des plans HSE dans les chantiers et du respect par les entreprises de construction de ces plans, et ce par souci de préservation de la sécurité et de l'intégrité des

ouvriers exposés aux dangers qui les menacent, à tout moment, a ajouté le ministre.

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué, pour sa part, que ces réalisations sont la concrétisation des engagements maintes fois soulignés par le président de la République, quant à assurer des logements décentes aux citoyens. Des logements qui sont distribués par millions aux citoyens, a-t-il soutenu.

«C'est cette Algérie que veut le président de la République, une Algérie sûre et une Algérie sereine, une sécurité et une stabilité sans lesquelles, la concrétisation de tous ces programmes de développement n'aura pas été possible», indique le ministre.

Ces efforts et programmes de développement se sont concrétisés dans les différents secteurs, notamment le secteur de l'Habitat, à travers une stratégie mise en place par le président de la République en vue de permettre aux citoyens d'accéder à des logements décentes», a affirmé M. Bedoui.

TIPASA :

Des préparatifs pour la distribution de 9000 unités LPL durant l'année en cours

Des préparatifs sont en cours au niveau des services de la wilaya de Tipasa en vue de la distribution, durant cette année 2019, de 9000 unités de logements publics locatifs (LPL), après finalisation de leurs travaux d'aménagement internes et externes, constituant, généralement, une entrave pour la remise de leurs clés à leur bénéficiaires, a-t-on appris, hier du directeur général de l'Office local de gestion et promotion immobilière (OPGI).

En l'occurrence il s'agit, selon M. Abdel Djali Abdelkader, de la réception programmée, à partir du premier trimestre en cours, d'importants lots du programme des logements sociaux de la wilaya, dont des unités LPL et d'autres destinées à l'éradication de l'habitat précaire, suite à la mise en application des instructions du wali portant sur la réduction des délais de réalisation des projets de logements.

Pour ce premier trimestre 2019, les services de l'OPGI prévoient la distribution de 500 Lpl à Sidi Ghiles, suivis par un autre lot de 250 unités sur un total de 648 à Cherrhell, puis 750 autres LPL à Menacer pour juillet, alors que 530 logements seront attribués à Daouda(530), outre 600 unités à Bourguigua sur un total de 900.

En inspectant, mercredi, différents projets de développement dans la daïra de Hameur El Ain, le wali de Tipasa, Mohamed Bouchama, a souligné que le relogement de 300 familles à la cité des 900 logements de Bourguigua est «inscrit au titre de l'opération d'assainissement des listes des bénéficiaires» suite, a-t-il dit, à l'enregistrement de «dépassements», en matière d'attribution de logements, dans le cadre d'une enquête lancée sur la base de plaintes introduites par les citoyens, citant notamment le programme de 100 logements sociaux aidés de Khemisti.

Ce programme de distribution 2019, a été effectivement lancé en mise en œuvre, à travers la distribution, en début d'année, de 800 unités LPL à Koléa, notamment au profit des habitants des cités «Radar» et «Tafza».

Le 6 janvier courant 140 familles de la citadonville «Tafza», et 200 autres du bidonville «Radar» ont été relogées au niveau de la cité des 800 logements, mitoyenne au pôle universitaire de Koléa. Pour rappel, le wali Mohamed Bouchama, avait annoncé, en novembre dernier, lors de l'installation du nouveau chef de daïra de Fouka, l'ouverture d'une enquête approfondie, par la commission des recours de la wilaya, après gel de l'attribution de logements sociaux au profit de 1200 personnes, dans plusieurs communes, suite à des recours introduits pour dénoncer des présumés «indus bénéficiaires», certains étant propriétaires de bien fonciers, avait-t-il souligné.

Le wali avait signalé, à l'époque, la décision prise par la commission des recours de la wilaya pour le gel de l'opération d'attribution de logements sociaux concernant 1.200 personnes, dont les noms figuraient dans les listes préliminaires des bénéficiaires, suite à des recours introduits à leurs sujets, a-t-il fait savoir.

Toujours selon le wali, les enquêtes préliminaires «ont révélé l'existence d'un nombre de personnes n'ouvrant pas droit à un logement social», avait-il affirmé, s'interrogeant sur les «moyens utilisés», par eux, pour figurer sur ces listes.

Il avait, également, fait part de l'enregistrement, par la commission des recours, de «nombreux dépassements», nécessitant un «assainissement des listes des bénéficiaires», a-t-il admis. A noter que l'année 2018, à Tipasa, a enregistré la distribution de près de 7.000 logements sociaux, ayant souvent suscité la grogne des citoyens de nombreuses communes, dont Hadjout, Fouka, Koléa, Messelmoune et Tipasa, qui ont à chaque fois dénoncé des «indus bénéficiaires».

L'exclusion, ces deux dernières années, des personnes célibataires des listes des bénéficiaires a, également, alimenté la polémique entre les commissions des daïras de distribution de logements, les commissions de recours, les collectivités locales et les citoyens. Le secteur local du logement a bénéficié, durant ces deux derniers quinquennaux, de plus de 76 000 logements (toutes formules confondues) pour une enveloppe de plus de 116 milliards de DA, selon un bilan communiqué précédemment par les services de la wilaya.

ORAN:

30 réseaux d'émigration clandestine démantelés et 50 passeurs arrêtés en 2018

Le commandant du groupement territorial de la gendarmerie nationale d'Oran, le lieutenant-colonel Abbabs Milmoud a annoncé, hier que ses services ont démantelé, l'année dernière, pas moins de 30 réseaux d'émigration clandestine par voie maritime et arrêté plus de 50 passeurs et organisateurs de ces voyages.

Animant un point de presse pour présenter le bilan de ce groupement de l'année 2018, le même responsable a souligné que plusieurs tentatives d'émigration clandestine par la mer

ont été déjouées en 2018 alors que 30 réseaux locaux ont été démantelés et 55 passeurs arrêtés.

La même année a vu le traitement de plus de 145 affaires d'émigration clandestine par la mer et l'arrestation de 261 suspects dont 55 écroués. Une augmentation du nombre de ces affaires a été relevée cette année par rapport à 2017 au cours de laquelle 132 affaires ont été traitées, 18 réseaux démantelés et 133 mis en cause arrêtés dont 35 personnes incarcérées.

Le même officier supérieur a ajouté

que plusieurs tentatives d'émigration clandestine de 1.160 personnes, des nationaux et des étrangers, ont été mises en échec. Il a été procédé également à la saisie de 55 zodiacs, 51 embarcations en bois, une autre en polyester, 92 moteurs et 5 GPS. Le commandant du groupement territorial de la gendarmerie nationale d'Oran a qualifié ces résultats de «très positifs» et rendus possibles grâce à la coordination des divers intervenants sur le terrain.

APS

PROFESSIONS

Le ministère de la Formation professionnelle formera la ressource humaine du mégaprojet d'exploitation de phosphate à Tébessa

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Mohamed Mebarki, a indiqué hier à Alger que son département s'emploie actuellement à former la ressource humaine et la main-d'œuvre qualifiées pour répondre aux besoins du mégaprojet projet intégré pour l'exploitation de phosphate à Tébessa. «Un des axes importants de notre stratégie dans la formation professionnelle en Algérie repose sur l'adaptation de la formation aux spécialités répondant aux besoins du secteur économique de façon générale. C'est dans ce cadre qu'une journée d'études est prévue demain jeudi avec le ministère de l'Industrie et des Mines ainsi que le ministère de l'Energie et d'autres entreprises économiques algériennes afin de préparer une ressource humaine qualifiée et nécessaire au projet intégré pour l'exploitation de phosphate à Tébessa», a précisé M. Mebarki à la Radio nationale.

Le ministre a indiqué qu'un des objectifs de cette journée d'études «c'est de lancer ce processus d'adaptation de la formation professionnelle aux besoins de ce mégaprojet qui nécessite pour les chantiers de réalisation quelque 14.000 postes de travail qui sont des emplois directs», précisant que «par la suite, l'exploitation du projet nécessitera un minimum de 3.000 emplois directs».

«Nous disposons déjà d'une filière mines et carrières qui comprend une dizaine de spécialités répertoriées dans la nomenclature nationale des spécialités», a expliqué M. Mebarki, assurant que son département «dispose aussi de programmes pédagogiques, de manuels et des équipements nécessaires à la formation dans la filière mines et carrières». Pour rappel, le mégaprojet intégré pour l'exploitation de phosphate a été lancé le mois de novembre 2018, lors d'un déplacement à Tébessa du Premier ministre Ahmed Ouyahia où il avait présidé la cérémonie de signature d'un accord de partenariat portant sur le lancement de ce projet entre les groupes algériens Sonatrach et Asmidal-Manal et les groupes chinois dirigés par la Société Citic.

Mobilisant un volume d'investissement de 6 milliards de dollars, le complexe de phosphate dont la mise en exploitation est prévue en 2022, créera 3.000 postes de travail directs. Par ailleurs, s'exprimant sur la deuxième session de la rentrée de la Formation professionnelle prévue le 24 février prochain, M. Mebarki a indiqué que son département assurera quelque 280.000 places pédagogiques aux nouveaux stagiaires, précisant qu'entre 230.000 à 240.000 diplômés et qualifiés, versés dans le monde économique, sont formés annuellement.

«Nous anticipons aussi sur les spécialités à promouvoir en fonction des métiers qui se développent en Algérie», a-t-il dit, citant «l'industrie automobile, les nouvelles technologies et le numérique».

Le ministre a indiqué en outre que les jeunes algériens expriment un «intérêt grandissant» à la formation professionnelle où «il y a moins de déperdition comparativement aux années précédentes», précisant que «sur 100 inscrits, il n'y a que 15 stagiaires qui abandonnent leur formation».

APS

JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE Bedoui : «La commune au cœur de toutes les réformes engagées par le ministère de l'Intérieur»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, mardi à Alger, que «la commune est au cœur de toutes les réformes engagées par le ministère de l'Intérieur et connaît, de ce fait, une métamorphose historique, de par sa modernisation».

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya d'Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la commune, M. Bedoui a indiqué que «la commune est au cœur de toutes les réformes engagées par le ministère de l'Intérieur et connaît, de ce fait, une métamorphose historique, à travers sa modernisation, tout en lui permettant d'accompagner les citoyens dans tous les domaines». Le rôle central de la commune se traduit à travers la consécration d'une Journée nationale de la commune, «décidée par le président de la République, à travers un décret présidentiel promulgué, une semaine auparavant», a-t-il soutenu, ajoutant, à cet égard, que cette officialisation confère à la famille des Collectivités locales, davantage de fierté et de détermination à relever les défis de l'avenir».

Donnant le coup d'envoi du lancement du projet relatif à l'administration électronique, dans son volet E-commune, au siège de la commune d'Alger-Centre, le ministre de l'Intérieur a affirmé que la concrétisation de l'E-commune appelle à «remporter la victoire dans la bataille contre la bureaucratie dont a pâti le citoyen, pendant de longues années», soulignant que le secteur est «sur la bonne voie pour gagner cette bataille».

Tout en appelant à «consacrer la culture du guichet électronique chez le citoyen, en interagissant à son adresse, à travers tous les moyens modernes de communication et éliminer, ainsi, la bureaucratie», le ministre a rappelé la mise en place d'«une stratégie nationale en la matière et d'une commis-



sion nationale englobant 18 secteurs ministériels intégrés dans la base de données unifiée, avec comme l'objectif, l'annulation de l'obligation du retrait, par le citoyen, des documents administratifs». Evoquant la nouvelle organisation administrative, M. Bedoui a indiqué que le secteur à travers toutes les réformes engagées «prépare sérieusement et avec responsabilité l'élaboration d'un nouveau découpage territorial à l'avenir, où les wilayas déléguées récemment créées seront des wilayas autonomes».

Le ministre de l'Intérieur, qui était accompagné des autorités locales, a entamé sa visite par la pose d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des martyrs du devoir national et en hommage à la mémoire du défunt Mustapha Bounetta au siège de la commune de Oued Koriche.

Au cours de sa visite, il a affirmé que la wilaya d'Alger «s'est élargie après sa réorganisation et la construction de nouvelles cités, d'où l'impératif de créer des délégations au niveau des circonscriptions administratives et nouvelles cités pour se rapprocher des citoyens et pren-

dre en charge leurs préoccupations».

Il a insisté, à cet effet, sur l'importance de «rapprocher l'administration du citoyen, à travers l'utilisation des nouvelles technologies et la concrétisation de la décentralisation dans la gestion administrative, et la prise en compte des préoccupations quotidiennes du citoyen».

A Bab EL Oued, le ministre a inspecté les travaux de confortement de la façade maritime d'«El Kettani» et de «Kaa Essour» et d'aménagement de la baie d'Alger qui s'étend sur 76 km avant de présider l'inauguration du parc de Prague.

Dans le cadre de ses orientations aux responsables de ces projets, le ministre de l'Intérieur a instruit les élus locaux de rouvrir les structures publiques fermées à Alger et de restituer «immédiatement» le patrimoine des collectivités locales en vue de le mettre au profit des jeunes.

Il a insisté également sur l'importance de créer de nouveaux espaces de divertissement au niveau de la capitale soulignant que «près de 2,5 millions d'habitants» se concentrent à la baie d'Alger. Dans le même contexte, M.

Bedoui a mis en avant l'importance du partenariat public-privé pour l'extension du projet d'aménagement de la baie d'Alger auquel «un budget de 100 milliards DA a été alloué, et ce en coordination avec les autres départements ministériels».

A la Casbah, le ministre a présidé l'ouverture du conservatoire de musique «Amar Ezzahi» après sa restauration, où il a appelé à ouvrir davantage d'établissements de formation dans le domaine culturel au niveau des nouveaux quartiers d'Alger.

Il a ensuite inauguré l'incubateur de start-up de l'association «The Algerian center for social entrepreneurship (ACSE)», mettant en exergue que «ce genre d'associations contribue dans la communication avec les jeunes et encourage les porteurs de projets qui ont besoin d'être accompagnés et dotés par les moyens nécessaires». La dernière halte de M. Bedoui était à Hussein-Dey où il a donné le coup d'envoi de la réalisation du musée communal au niveau de l'ex-lycée Taalibia. La résidence du «Dey» sera restaurée pour accueillir le musée.

E-COMMUNE:

Dépôt des premiers dossiers au guichet unique de la commune d'Alger Centre

Les citoyens de la commune d'Alger Centre ont eu accès dès la matinée d'hier au guichet unique, lancé officiellement hier en concrétisation du projet de la commune électronique (E-commune).

Des fonctionnaires qualifiés ont été mobilisés pour réceptionner les différents dossiers des citoyens au niveau du guichet unique avant de les transmettre électroniquement aux services concernés, a précisé à l'APS le chargé de l'administration électronique au niveau de la commune, Kadi Abdelhamid. Le guichet unique est une concrétisation de la commune électronique lancée officiellement à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la commune qui coïncide avec le 18 janvier de chaque année, organisée sous le slogan «la com-

mune au cœur des mutations», a-t-il ajouté. Soulignant que les préparatifs à cette prestation ont commencé depuis 8 mois avant les essais des opérations administratives et le traitement des dysfonctionnement, il a indiqué que le guichet unique fonctionnant avec deux agents formés sera renforcé par deux autres afin de «faciliter» l'accueil et éviter les longues attentes.

Les citoyens pourront suivre le traitement de leurs dossiers via le site web qui sera lancé dans les prochains jours et qui leur permettra également de soulever leurs préoccupations qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du pays» a-t-il poursuivi.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'Office de promotion culturelle et artistique (OPCA) d'Alger Centre, Amine

Zemam estimé que le guichet unique permettra de mettre fin au long processus bureaucratique du traitement des dossiers, soulignant que le traitement d'un dossier qui nécessitait auparavant jusqu'à deux mois ne prendra désormais que huit à dix jours. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui avait donné mardi le coup d'envoi du projet E-commune, au siège de la commune d'Alger-Centre.

Le ministre a affirmé que la concrétisation de l'E-commune appelle à «remporter la victoire dans la bataille contre la bureaucratie dont a pâti le citoyen, pendant de longues années», soulignant que le secteur est «sur la bonne voie pour gagner cette bataille».

ÉDUCATION NATIONALE: Benghabrit : «Le ministère associe tous les syndicats au dialogue sur les questions intéressant le secteur»

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a affirmé, hier à Alger, que le ministère veillait «à consulter et à associer tous les syndicats aux séances de dialogue» autour des questions intéressant le secteur. Dans une déclaration à la presse, en marge de la célébration de la journée nationale de la commune à l'école La liberté, Mme.

Benghabrit a indiqué que le ministère veillait «à consulter et à associer tous les syndicats aux séances de dialogue» autour des questions intéressant la famille de l'éducation et le secteur, affirmant que les portes du ministère demeuraient «ouvertes» à la concertation avec les partenaires sociaux autour de ces questions.

Le ministère de l'Éducation n'opte pas pour un mode de «gestion unilatérale» du secteur, a-t-elle fait savoir, réaffirmant la pleine disponibilité de la tutelle «au dialogue et à la concertation» avec les syndicats de l'éducation, dont certains avaient appelé à une grève nationale, à partir de la semaine prochaine.

«Près de 98% des propositions, pertinentes

d'ailleurs, formulées par les syndicats ont été prises en considération», a souligné la ministre, relevant, toutefois, l'impossibilité de satisfaire certaines revendications.

Pour rappel, le collectif des syndicats autonomes du secteur de l'Éducation qui compte 6 syndicats avait appelé, il y a 15 jours, à une grève nationale, le 21 janvier, suivie de plusieurs sit-in devant les directions régionales de l'Éducation.

Lesdits syndicats ont décidé de recourir à nouveau à la grève, arguant que le ministère avait refusé «le dialogue autour de la plateforme de revendications» portant essentiellement sur la révision du statut particulier du secteur, le respect de la liberté de l'activité syndicale et la révision



de la loi sur la retraite. Mme. Benghabrit a assisté à l'école La liberté, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à un cours inaugural sur le rôle de la commune, à l'occasion de la journée nationale de la commune (19 janvier 1967). A cette occasion, la ministre a rappelé

l'introduction de thèmes relatifs à la commune et aux instances élues dans les cours d'éducation civile pour les classes de 4e et 5e années du cycle primaire et 2e année du cycle moyen. Des instructions ont également été données aux directions de l'Éducation, à travers l'ensemble du territoire national, pour consacrer des cours au rôle et missions de la commune, a-t-elle précisé.

Le collectif syndical se réunira le 20 janvier pour une décision "unifiée" au sujet de la grève

Le collectif des syndicats autonomes des travailleurs de l'Éducation se réunira, le dimanche 20 janvier, afin de décider de l'entrée ou non dans une grève à compter du jour suivant après la série de rencontres de concertation tenues, depuis mercredi dernier, par le ministère de l'Éducation nationale avec le partenaire social pour examiner la liste des revendications, a appris l'APS auprès du SG du Syndicat autonome des travailleurs de l'Éducation et de la Formation (SATEF), Boualem Amoura. Le SATEF s'est réuni mardi avec le ministère de l'Éducation dans le cadre de la série des rencontres de concertation avec le partenaire social pour examiner la liste des revendications soulevées dans le préavis de grève du 21 janvier prochain, a indiqué M. Amoura qui a fait état d'une réunion du collectif, la veille de la date du préavis de grève (soit le 20 janvier) pour l'adoption d'une décision unifiée d'entrer ou non en grève. Soulignant que la réunion de son organisation syndicale et la tutelle avait vu "un débat franc et ouvert", il a expliqué que les responsables du ministère ont fait montre de "bonne foi" dans l'examen des questions posées, notamment en ce qui concerne le volet pédagogique, précisant que les interlocuteurs du syndicat ont affirmé que "les autres points comme la suppression de l'article 87 bis, le maintien de la retraite proportionnelle sans condition d'âge, la mise en place de mécanismes rétablissant l'équilibre du pouvoir d'achat et l'actualisation de la prime de zone sur la base du nouveau salaire de base au lieu de celui de 1989 relevaient des prérogatives du Gou-

vernement et non pas du ministère". Selon M. Amoura, les responsables du ministère ont promis l'organisation de journées d'études avec la participation du partenaire social afin de revoir les curricula éducatifs, ajoutant que le SATEF a mis l'accent sur la nécessité de sortir de ces journées par des décisions s'inscrivant dans le cadre des propositions du partenaire social.

Concernant le Statut du personnel de l'Éducation, les responsables du ministère ont expliqué, ajoute le syndicaliste, que "la non précipitation" dans sa promulgation s'expliquait par le fait qu'il soit lié au décret présidentiel portant valorisation des diplômes et l'impératif d'intégrer toutes les catégories, à l'image des inspecteurs, censeurs et laborantins.

Au sujet de la revendication relative au respect du repos hebdomadaire, le responsable syndical a rappelé que la circulaire sur la médiation pédagogique souligne le caractère non obligatoire en laissant le choix aux enseignants et aux directeurs des établissements d'en fixer un calendrier et que le syndicat a jugé cela "acceptable", a-t-il déclaré.

Le Collectif des syndicats autonomes du personnel de l'Éducation nationale compte 6 syndicats, à savoir l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) et du Syndicat national des travailleurs de l'éducation

(SNTE). Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Éducation (Cnapeste), a décidé de ne pas prendre part à la grève.

La plateforme des revendications porte essentiellement sur des aspects socio-professionnel et pédagogique ainsi que le respect des libertés syndicales.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, avait annoncé jeudi passé l'organisation de rencontres avec tous les partenaires sociaux (syndicats et associations des parents d'élèves) pour examiner les revendications soulevées, promettant, dans ce sens, de prendre en charge celles à caractère pédagogique.

Les rencontres ont débuté mercredi avec des représentants de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), suivie d'une rencontre avec la Fédération des associations des parents d'élèves et l'Association nationale des parents d'élèves ainsi que l'Union nationale du personnel de l'Éducation (UNPE) affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). La ministre avait indiqué, par ailleurs, que ces rencontres s'inscrivaient dans le cadre du "protocole" établi par le ministère qui veille à sa mise en oeuvre.

L'inspecteur général de la pédagogie supervisera la concertation avec le partenaire social aux côtés des conseillers, a-t-elle ajouté, mettant en avant que "tous les points seront examinés séparément" durant toutes les rencontres. Ces rencontres -avait elle poursuivi- ne concernent pas uniquement les syndicats ayant déposé un préavis de grève pour le 21 janvier mais il s'agit là de tous les syndicats.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS M. Bouazghi présente à Washington les réalisations de l'Algérie dans le secteur agricole

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, a pris part hier à une conférence débat au niveau du Congrès américain à Washington où il a présenté les réalisations enregistrées par l'Algérie grâce aux programmes de développement agricole initiés depuis 2000.

Lors de son allocution, M. Bouazghi, qui effectue une visite de travail du 13 au 18 janvier aux États-Unis, a présenté les différents programmes de développement agricole initiés par le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans le cadre du Plan National de Développement Agricole (PNDA) «au moment où l'Algérie a renoué avec la paix et la sécurité grâce à la politique de réconciliation nationale», indique un communiqué du ministère.

Cette stratégie a permis d'enregistrer des résultats notables qui contribuent à la consolidation de la sécurité alimentaire du pays par le développement de l'ensemble des filières stratégiques, selon la même source.

Le ministre a mis en avant «les résultats probants enregistrés, qui permettent aujourd'hui à notre pays de couvrir, par la production nationale, la quasi-totalité des besoins en produits maraichers, fruitiers et carnés et démontrent la pertinence de la stratégie adoptée comme l'illustrent la réhabilitation de l'activité agricole et la création de multiples créneaux d'investissements pour la promotion d'une agriculture productive et moderne».

Ces avancements «nous encouragent à poursuivre les efforts consentis afin de les consolider à travers la diversification des productions agricoles pour l'amélioration de l'offre, la réduction des importations et la dynamisation des exportations hors hydrocarbures», en s'appuyant sur «une mobilisation plus accrue des capitaux et de l'initiative privée», indispensables à la relance de l'investissement dans le secteur, a souligné le ministre à cette occasion.

En marge de la rencontre, M. Bouazghi a assisté au lancement du livre «Algeria et Transatlantic Relations». La délégation conduite par le ministre effectuera des visites à de grandes exploitations de production laitière, céréalière, fourragère, de fruits et d'élevage ainsi qu'à des unités de transformation et de conditionnement en Californie.

La présence de nombreux opérateurs économiques algériens aux États-Unis vise, selon la même source, à établir des partenariats avec leurs homologues américains dont la mise en œuvre contribuera à renforcer d'avantage les relations bilatérales et de partenariat économique entre les deux pays dans le domaine agricole.

ALGÉRIE-LIBAN Le Sommet arabe sur le développement économique et social se tiendra du 18 au 20 janvier à Beyrouth

Le quatrième Sommet arabe sur le développement économique et social se tiendra du 18 au 20 janvier 2019 à Beyrouth (Liban) et verra la tenue de la réunion ministérielle du Conseil économique et sociale (CES) à laquelle prendra part le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

La réunion sera l'occasion pour évoquer de nombreux sujets socioéconomiques à l'instar de la révision des rapports du précédent sommet ainsi que les développements que connaît la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) et l'Union douanière arabe (UDA), a précisé la même source.

Outre la charte arabe des petites et moyens entreprises (PME), l'initiative du président de la République du Soudan relative à la sécurité alimentaire arabe selon un programme d'urgence seront également débattues lors de cette rencontre. Il sera également question de la stratégie Pan-arabe de l'énergie durable (PACE) 2030, le cadre multidimensionnel de la stratégie de lutte contre la pauvreté et la création d'un marché arabe commun de l'électricité. Pour rappel, le sommet est précédé, le 17 janvier courant, d'une réunion de coordination au niveau des experts, a conclu le communiqué.

AGROALIMENTAIRE: La production de la tomate transformée à près de 8 millions de quintaux en 2018

La quantité de la tomate collectée et transformée a augmenté à près de 8 millions de quintaux durant la campagne 2017-2018, a indiqué mercredi le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche dans un communiqué.

«La quantité de la tomate collectée et transformée a atteint 7.884.482 quintaux, en hausse de 7% par rapport à la campagne précédente», note le communiqué qui précise que ce bilan a été présenté lors d'une journée d'évaluation de la filière tomate industrielle organisée mercredi par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, qui a regroupé les directeurs des services agricoles des wilayas concernées, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes, les professionnels de la filière, la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ainsi que les instituts et centres spécialisés. Cette quantité représente une équivalence en double de concentré de tomate de 1,34 million de quintaux.

Concernant la production globale de la tomate industrielle, elle a atteint 15,4 millions de quintaux, en hausse de 27% par rapport à la campagne précédente, tandis que la superficie plantée a augmenté à 23.702 hectares, en hausse de 17% par rapport à la campagne 2017. Cette campagne a été marquée par l'introduction de la culture de tomate industrielle au niveau de trois (3) autres wilayas: Constantine (20 ha), Tamanrasset (14 ha à In Salah) et Nâama (59 ha).

Concernant les objectifs tracés pour la campagne agricole 2018-2019, la superficie destinée à la plantation de la tomate destinée à l'industrie agroalimentaire a été fixée à 27.557 hectares, soit une hausse de 16% par rapport à la campagne 2017-2018.

Les plantations pour cette campagne ont démarré en septembre dernier au niveau de la zone Sud pour atteindre un niveau de réalisation de 1.149 hectares. Les récoltes ont déjà débuté au niveau de la wilaya de Tamanrasset à partir de la première décade du mois de janvier en cours avec une production de 350 quintaux.

Durant cette rencontre, l'évaluation a porté sur les performances enregistrées durant la campagne agricole 2017-2018, la régulation notamment des niveaux de stocks en concentré de tomate détenus par les conserveries, l'accompagnement financier (paiement des primes à la production et à la transformation) et les dispositifs d'encadrement mis en place pour la campagne agricole en cours.

A ce propos, les initiateurs de cette rencontre ont assuré que toutes les dispositions organisationnelles, techniques, financières ont été prises pour assurer une mobilisation optimale de l'ensemble des intervenants sur le terrain pour encadrer le programme de la campagne en cours.

Ainsi, des orientations ont été données pour appuyer davantage la dynamique de développement de cette filière à travers notamment le renforcement des campagnes de sensibilisation axées sur l'amélioration des niveaux de production et de la qualité de la tomate produite, la sensibilisation des agriculteurs sur la nécessité de sécuriser les parcelles plantées notamment par des irrigations et une protection phytosanitaire et leur encouragement à contracter une assurance contre les risques agricoles.

En outre, ils ont souligné la nécessité d'impliquer la profession et l'interprofession notamment le Conseil interprofessionnel de la filière tomate industrielle, nouvellement créé, pour contribuer à améliorer les échanges entre les différents maillons de la filière, afin d'anticiper sur les problèmes pouvant surgir, et apporter des améliorations en termes de technique de production, de mécanisation et de régulation avec une approche collective.

Les participants ont également revendiqué l'implication des centres de recherche et des universités dans le développement des variétés, maillon essentiel pour sécuriser davantage l'approvisionnement des programmes de production en semence. Les participants ont évoqué le manque de main d'œuvre agricole et la nécessité de combler les besoins de la filière par la mécanisation pour pallier à ce manque.

Ils ont aussi abordé le volet investissement, en recommandant l'accompagnement des opérateurs pour les encourager à investir dans l'exportation notamment pour le double concentré de tomate.

APS

IMPÔTS: Un nouveau système d'information «en cours d'implémentation» pour la gestion des dossiers des contribuables

Un nouveau système d'information est «en cours d'implémentation» à la direction des grandes entreprises (DGE) pour assurer une meilleure gestion des dossiers des contribuables et de l'information échangée avec les différentes institutions bancaires et douanières entre autres, a révélé mardi à Constantine, le directeur de l'information et de la documentation fiscales auprès de la direction générale des impôts (DGI).

Ce système d'information «déjà opérationnel dans une quinzaine de centres des impôts (CDI)» était en cours d'implémentation dans la DGE avec le concours d'un partenaire étranger spécialisé en la matière, a indiqué le directeur de l'information et la documentation fiscale auprès de la DGI, Belkacem Yacef, en marge d'une journée d'information sur la loi de finance (LF) 2019 organisée à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie, CCI-Rhumel en collaboration avec la DGI et la direction générale des Douanes (DGD).

L'implémentation de ce nouveau système d'information basé sur l'informatisation et la numérisation du mode de gestion de l'administration des impôts s'inscrit dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics portant modernisation des toutes les administrations pour «un meilleur service et une gestion convenable et fiable», a souligné le même responsable, affirmant que l'administration de impôts s'est engagée dans une «réforme structurelle».

Soulignant que toutes les

dispositions nécessaires ont été prises pour permettre l'implémentation de cette «solution informatique» dans le système de gestion, dès la DGE (assainissement du périmètre d'intégration défini par la loi, et l'identification fiscale notamment), M. Yacef a indiqué que la mise en service de ce système aura lieu «in cessamment dès la finalisation des procédures d'usage avec les banques».

La mise en place de cette solution informatique «permettra» aux entreprises relevant de la DGE, entreprises pétrolières, et sociétés de droit algérien entre autres de souscrire leurs déclarations à distance et de payer à distance pour davantage de célérité dans le déroulement des transactions, a fait savoir le même responsable.

Cette solution informatique marquée par «une adhésion considérable» des contribuables affiliés aux centres des impôts de Sétif de Bordj



Bou Aarréridj et d'El Harrach (Alger) notamment sera «ultérieurement» implémentée dans 2 centres de proximité des impôts de Lakhdar et d'Ain Bessam (Bouira) en attendant «sa généralisation à travers toutes les structures de la DGI», a fait savoir M. Yacef.

De sa part, le représentant du ministère des Finances, M. Ahmed Mohand, énumérant les avantages de la loi de finance 2019 en matière d'encouragement de l'investissement et d'élargissement de l'assiette fiscale, a insisté sur l'importance de recouvrer les créances fiscales au profit du

trésor public. Le financement non conventionnel adopté par l'Algérie pour faire face aux défis de l'heure caractérisés par le recul du prix du pétrole a été largement abordé au cours de cette rencontre d'information, mise à profit par les experts pour affirmer que ce mode de finalement se fait dans un cadre organisé et peut être «suspendu» si «la machine d'investissement et de développement économique arrive à se démarquer». Une cinquantaine d'opérateurs économiques activant à Constantine ont assisté à cette rencontre d'information.

A PARTIR DU 21 JANVIER Deux salons internationaux «Textile Expo» et «Algérie Stone» prévus à Alger

Deux manifestations économiques: «Textile Expo» et «Algérie Stone», seront organisées à partir du 21 janvier en cours à Alger, a-t-on appris mercredi des organisateurs basés à Oran. Les deux événements se dérouleront au Centre international des congrès «Abdelatif Rahal» d'Alger à l'initiative de la «SARL CGCom Events», selon un communiqué de presse.

La troisième édition du Salon international de textile, de l'habillement, du cuir et des équipements est co-organisée par la Chambre algérienne du commerce

et d'industrie et la fédération nationale des personnels de textiles et du cuir. Le 1er Salon international de la pierre naturelle, du marbre et de la céramique est co-organisé par la Fédération des céramistes algériens.

Ces deux rendez-vous verront la participation d'exposants nationaux et étrangers venant principalement de Turquie, Chine, Tunisie, Maroc, Inde, Pakistan et Egypte. Les deux expositions mettront en exergue les performances et le savoir-faire des professionnels des secteurs du textile, du cuir et des vêtements et

des filières de produits miniers surtout la pierre naturelle et le marbre.

Parallèlement, des conférences traitant de divers thèmes dont la relance de l'investissement, la production textile et les ressources minières en Algérie seront données par des spécialistes. Les deux événements «Textile Expo» et «Algérie Stone» s'intègrent dans le cadre de la «stratégie du gouvernement visant à diversifier l'économie nationale et en exécution du programme du Président de la république, Abdelaziz Bouteflika», ont indiqué les organisateurs.

ANEM TÉBESSA: Plus de 7.800 demandeurs d'emploi placés en 2018

Quelque 7.821 demandeurs d'emploi ont été placés au niveau des différentes entreprises publiques et privées à Tébessa en 2018, a indiqué mercredi, le directeur de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Mohamed Fennazi.

Les placements des demandeurs d'emplois connaissent pour la troisième année consécutive «une tendance ascendante», a précisé à l'APS le même responsable rappelant qu'en 2017, plus de 6.600 demandeurs ont été placés.

Il a dans ce contexte ajouté qu'en 2018, l'ANEM-Tébessa a réalisé une progression de l'ordre de 34% comparée à 2017. Dans les détails M. Fennazi a indiqué que 4.531 demandeurs d'emploi ont été placés dans le cadre du sys-

tème dit «classique», dont 903 postes réservés au personnel des cantines scolaires et 1.620 autres destinés aux secteurs de l'éducation, de la santé et des collectivités locales au niveau des 10 communes frontalières. De plus, 2.869 demandeurs d'emploi ont également bénéficié de postes d'emploi dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), et pas moins 421 contrats de travail aidé (CTA) au cours de l'année 2018, a fait savoir le même responsable.

Le même responsable a ajouté que l'Agence nationale de l'emploi de Tébessa a recensé 85.855 demandes d'emploi à travers ses cinq antennes locales en 2018, contre 10.229 offres d'emploi, souli-

gnant que les placements représentent 76,45% de l'ensemble des demandes d'emploi. Outre son rôle principal consistant principalement à assurer l'intermédiation entre diverses institutions et demandeurs d'emploi, l'Agence nationale de l'emploi a également organisé plusieurs activités de sensibilisation pour accompagner les demandeurs, notamment 119 ateliers de formation sur les différentes techniques d'entretien d'embauche et de rédaction de curriculum vitae (CV).

Plusieurs journées d'information ont été également organisées au cours de la même période par l'ANEM Tébessa, pour faire connaître les missions de cette agence, les services qu'elle assure aux

demandeurs d'emploi et l'élargissement de son champ d'action, à travers la conclusion d'accords et conventions avec l'université, les établissements pénitentiaires et divers dispositifs d'aide pour placer autant de demandeurs d'emploi que possible et constituer une banque de donnée des profils de candidats recherchés dans le marché du travail. Concernant les perspectives de l'année 2019, M. Fennazi a souligné que ses services ambitionnent de maintenir et consolider la progression des placements des demandeurs d'emploi et approfondir les coopérations entamées avec l'université Larbi Tébessi et les centres de formation professionnelle notamment.

PÉTROLE: Le prix du panier de l'Opep à plus de 58 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi mardi à 58,24 dollars le baril, contre 58,39 dollars la veille, a indiqué l'Organisation pétrolière dans un communiqué publié mercredi sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girasol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Le même jour, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 60,19 dollars sur l'Intercon-

tinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,20 dollar par rapport à la clôture de lundi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février gagnait 1,22 dollar à 51,73 dollars une heure après son ouverture. L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, ont pris rendez-vous pour les 17 et 18 avril à Vienne afin d'estimer si leur politique de réduction de la production doit être maintenue ou amendée, selon des informations de l'agence Bloomberg qui cite le se-



crétaire général de l'Organisation, le Nigérien Mohammed Barkindo. Des représentants de ces pays producteurs, qui extraient plus

de la moitié de l'offre mondiale d'or noir, se retrouveront un mois avant en Azerbaïdjan pour une réunion préparatoire, a-t-il précisé.

GRANDE-BRETAGNE

Lourde chute de la livre sterling après le rejet de l'accord sur le Brexit

La valeur de la livre sterling a chuté lourdement, mardi, face au dollar américain et à l'euro suite au rejet par le Parlement britannique à une écri-

sante majorité de l'accord sur le Brexit de la Premier ministre Theresa May. La livre sterling a dégringolé à un taux de plus de 1,30% face au dollar

américain pour atteindre 1,2698 dollars et de plus de 0,50% face à l'euro pour atteindre 1,1165 euros.

EUROPE

Le marché automobile européen chute de 8,4% en décembre

Le marché automobile européen a encore chuté de 8,4% en décembre, son quatrième mois consécutif de baisse depuis l'entrée en vigueur d'une nouvelle norme d'homologation qui a freiné

la production de certains constructeurs.

Malgré sa chute en décembre, ce marché européen de l'automobile est resté stable l'an dernier (+0,1%).

Parmi les groupes français, PSA (Peugeot, Citroën, DS) a bondi de 32,8% sur l'ensemble de 2018, aidé par l'intégration d'Opel et Vauxhall, tandis que Renault (avec Dacia, Lada, Alpine)

a fait un peu mieux que le marché (+0,8%), d'après les chiffres de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) publiés mercredi.

TURQUIE:

La Banque centrale maintient ses taux d'intérêt inchangés

La Banque centrale de Turquie a maintenu mercredi ses taux d'intérêt inchangés, une décision de nature à rassurer les marchés qui craignaient une baisse jugée prématurée.

Le principal taux directeur a été maintenu à 24%, un taux élevé instauré à la faveur d'une forte hausse en septembre et maintenu depuis, selon un communiqué de la Banque centrale.

La livre turque avait déjà enregistré

une légère hausse dans la journée, s'appréciant d'environ 1% face au dollar par rapport à la veille au soir, les marchés anticipant cette décision car une baisse prématurée aurait mis la monnaie locale sous pression.

Un dollar s'échangeait vers midi contre 5,39 livres turques.

La hausse significative de septembre visait à juguler une inflation record (+24,5% en septembre en rythme an-

nuel) et soutenir la livre turque qui s'était effondrée en août sur fond de crise diplomatique avec Washington.

Selon des analystes, le ralentissement de l'inflation en novembre et décembre (-1,44% et -0,4% respectivement en rythme mensuel) et l'approche des élections municipales fin mars pourraient conduire Ankara à faire pression pour une baisse des taux d'intérêt.

BISSAU-SÉNÉGAL

La Guinée-Bissau signe un nouvel accord de pêche avec le Sénégal

La Guinée-Bissau et le Sénégal ont signé mardi un nouvel accord de pêche d'une durée de deux ans, selon une source officielle.

Le ministre bissau-guinéen de la Pêche, Adiato Djalo Nandigna, a indiqué que l'accord permettrait d'intensifier les actions pour améliorer la connaissance et la gestion des ressources partagées, de mettre en œuvre des mesures pour dissuader les pratiques de pêche illégales, non déclarées et non réglementées, un phénomène qui menace à la fois l'intégrité et la du-

tabilité des ressources.

Le ministre de la Pêche a affirmé également que des mesures ont été prises pour créer les conditions nécessaires à l'évolution du système classique actuel de gestion des ressources de pêche (vingt licences en fonction des caractéristiques des navires).

Ce système va permettre d'améliorer le contrôle et de valoriser les captures effectuées dans les eaux sous juridiction de la Guinée-Bissau.

De son côté, le ministre sénégalais de la Pêche, Ou-

mar Gueye, a rappelé la bonne cohabitation et les liens de parentés qui unissent les deux peuples.

Il a mis l'accent sur la lutte contre les pirateries et les pêches illégales, non déclarées et non réglementées.

Tokyo La Bourse finit en repli, le Brexit inquiète La Bourse de Tokyo à fin sur une note négative mercredi, sur fond d'inquiétudes relatives au Brexit après le désaveu infligé par les députés britanniques à la Première ministre Theresa May.

A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vendues a cédé 0,55% (-112,54 points) à 20.442,75 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a perdu 0,32% (-4,95 points) à 1.537,77 points.

Sur le volet des changes, le dollar faiblissait à 108,46 yens, contre 108,70 yens mardi à la fermeture de la place tokyoite, tandis que l'euro reculait à 123,74 yens, contre 124,79 yens, un mouvement qui tend à décourager l'achat de titres de groupes exportateurs nippons.

CHINE:

Injection record de liquidités par la Banque centrale

La Banque centrale de Chine a annoncé mercredi une injection record de liquidité dans le système bancaire afin de répondre à la demande saisonnière d'argent liée au paiement des impôts. Elle a indiqué avoir injecté 560 milliards de yuans (83 milliards de dollars) dans le système financier mercredi via des opérations de marché ouvert (+ open market+), un record dans une seule journée, selon des analystes. «Nous sommes au point culminant de la période d'imposition et la liquidité totale du système bancaire baisse rapidement», a expliqué la Banque centrale dans un communiqué sur son site internet. «Afin de maintenir une liquidité raisonnable et suffisante dans le système bancaire, la Banque populaire de Chine (banque centrale, ndlr) a procédé le 16 janvier 2019 à une opération de pension livrée», est-il indiqué dans le communiqué.

Ces opérations ont porté sur 350 milliards de yuans de rachat inversé à sept jours à un taux d'intérêt de 2,55% et sur 220 milliards de yuans de rachat inversé à 28 jours à un taux de 2,85%, selon un tableau sur son site.

Cette injection intervient aussi à un peu plus de deux semaines du nouvel an lunaire, une période de vacances, voyages et festivités, synonyme de grandes dépenses pour les familles. Les prises en pension permettent à la Banque centrale d'acheter des valeurs auprès de banques commerciales en soumissionnant, avec un accord pour leur revendre ultérieurement.

RENOUVELABLES:

Le recul dans le solaire chinois fait baisser les investissements

Les investissements dans les énergies renouvelables ont baissé l'an dernier, les montants moindres engagés dans le solaire reflétant la baisse du coût de cette énergie mais aussi le resserrement du soutien public en Chine, selon une étude publiée mercredi.

Les investissements dans toutes les énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, biocarburants, etc.) ont atteint 332,1 milliards de dollars en 2018, un montant en recul de 8% sur un an, détaille le bilan réalisé par Bloomberg New Energy Finance (BNEF).

Si la quasi totalité des technologies ont vu leurs investissements progresser, notamment l'éolien (+3%), la biomasse (+18%) ou les biocarburants (+47%), l'élément marquant de l'année est la dégringolade de 24% dans le solaire, à 130,8 milliards de dollars. Ce repli important a paradoxalement une explication positive car il illustre la baisse continue du coût de cette technologie, qui s'est encore réduit de 12% l'an dernier. D'ailleurs pour un montant d'investissement inférieur, il y a eu plus de capacités solaires installées en 2018 (109 gigawatts) qu'en 2017 (99 GW), note l'étude. Mais outre cette meilleure compétitivité, cette baisse de coût est aussi le résultat d'une situation tendue sur le marché, avec une surabondance de l'offre de panneaux solaires du fait d'un changement de politique en cours d'année en Chine. Le géant asiatique, largement leader du marché, a décidé de restreindre l'accès à des soutiens publics pour les nouveaux projets. Les investissements dans le solaire ont du coup plongé de 53% sur l'ensemble de l'année dans le pays. La Chine reste toutefois le premier pays à investir dans les énergies renouvelables (100,1 milliards de dollars), malgré un recul global de 32% sur un an après le record de l'an dernier, et loin devant les Etats-Unis (64,2 milliards, +12%). Viennent ensuite le Japon (27,2 milliards, -16%), l'Inde (11,1 milliards, -21%) et l'Allemagne (10,5 milliards, -32%), selon les évaluations du BNEF.

TIZI-OUZOU : Les collectivités locales tenues de procéder au tri sélectif des déchets ménagers

La législation nationale fait obligation aux collectivités locales de procéder au tri sélectif dans la gestion des déchets ménagers, a indiqué Nabila Siad-Hamedi, enseignante à l'Université Mouloud Mammeri (UMMTO) au cours d'une rencontre organisée, mardi à Tizi-Ouzou, à l'initiative de l'association Arc-en-ciel et placée sous le thème «Tous ensemble, émancipons le changement». «La loi 01/19 du 12 décembre 2001 fait obligation aux collectivités locales de procéder au tri sélectif des déchets ménagers et de prendre en charge cette opération», a souligné l'universitaire qui s'exprimait lors d'une journée sur la protection de l'environnement tenue au niveau de l'hémicycle Rabah Aissat de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Cette loi, adoptée spécifiquement pour encadrer la gestion des déchets ménagers, enjoint aux collectivités, dans son article 02, de «prendre en charge le tri, la prévention et la réduction de la production et de la nocivité des déchets à la source, l'organisation du tri, de la collecte, du transport, la valorisation et le traitement écologique des déchets». Le tri sélectif, a-t-elle estimé, constitue «la seule solution durable qui ne nécessite pas beaucoup de moyens ou de financement et qui est à même de pallier les limites de la politique des centres d'enfouissement technique» engagée dans le cadre du programme national de gestion des déchets ménagers (PROGDEM) lancés en 2009 et mise en place suite à la décision de la fermeture des décharges sauvages. L'Algérie, qui est signataire de toutes les conventions internationales en matière de protection de l'environnement depuis la conférence de Stockholm en 1972, en passant par la convention de Bâle en 1989 et la conférence de Rio de Janeiro en 1992, «dispose d'un cadre juridique des plus élaborés et intéressant en matière de gestion des déchets», a souligné, par ailleurs, Mme Siad-Hamedi.

La première loi sur la protection de l'environnement et du développement durable a été adoptée en 1983 et englobait tous les secteurs de l'environnement à l'exemple de l'eau et du littoral, la pollution, la gestion des déchets, renforcée plus tard par les lois 01/19 du 12 décembre 2001 et la loi 03/10 du 19 juillet 2003. Organisée à l'initiative de l'association Arc-en-ciel et placée sous le thème «Tous ensemble, émancipons le changement», plusieurs thématiques associées ont été abordées lors de cette rencontre, à l'exemple des dangers sanitaires de l'environnement et du développement durable, en présence de plusieurs investisseurs et responsables, d'élus et de représentants de la société civile.

BATNA : Parachèvement en 2019 de l'opération de raccordement en fibre optique de trois communes

Les travaux de raccordement au réseau de fibre optique des trois dernières communes de la wilaya de Batna, non encore raccordées à cette technologie, seront «parachevés dans le courant de l'année», a indiqué mardi le chargé de communication à la direction locale d'Algérie télécom, Hicham Layadi.

Il s'agit en l'occurrence des communes montagneuses de Kimmel, Larbaâ et Hidoussa, a précisé la même source, soulignant l'irrégularité dans les travaux de réalisation de la fibre optique dans ces trois localités en raison, a-t-il expliqué, «du relief difficile de ces régions». M. Layadi a, par ailleurs, fait état de la mise en place d'un réseau de fibre optique sur une distance de 941 kilomètres à travers toute la wilaya de Batna dans le cadre des efforts consentis par l'Etat pour le renouvellement et la modernisation du réseau téléphonique et du service Internet à haut débit. Ces efforts ont permis de raccorder 58 communes, sur les 61 que comptabilise la wilaya de Batna, au réseau de fibre optique et d'améliorer considérablement les services offerts aux clients d'Algérie Télécom et, notamment, ceux habitant dans des régions enclavées, a-t-il ajouté. Pour ce qui est de la couverture en 4G, ce responsable a indiqué que la wilaya de Batna comprend 65 stations 4G LTE permettant jusqu'à 41250 points d'accès, ce qui représente 24135 clients. Il est à noter que la direction opérationnelle des télécoms de Batna compte sept points commerciaux auxquels s'ajoutent huit grandes agences commerciales de télécommunication (Actel) pour un total de 106 900 clients de téléphonie, 77 313 abonnés à l'ADSL et 24135 autres à la 4G.

APS

OUM EL BOUAGHI : Lancement des travaux de réalisation de 750 LPA dans 8 communes

Les travaux de réalisation de 750 logements promotionnels aidés (LPA) ont été lancés au début de cette semaine dans huit (8) communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

La wilaya d'Oum El Bouaghi a bénéficié d'un programme de 1000 unités de ce type d'habitat dont 750 logements ont été lancés en travaux dans les communes de Souk Naamane, d'Ain Kercha, d'Ain Fakroune, d'Ain Beida, de Meskiana, de Ksar Sbaihi, d'Ain Babouche et d'Oum El Bouaghi, a déclaré à l'APS, le wali Messaoud Hedjadj, en marge d'une cérémonie de pose de la première pierre de ce projet. Il a dans ce contexte ajouté que les travaux de 100 unités LPA de ce programme seront lancés «à la fin de cette se-



maine» dans la commune d'Ain M'lila. Pour le chef de l'exécutif local, le défi à relever est de «parachever ce programme de logement dans un délai ne dépassant pas une année», in-

sistant, à l'occasion de rattraper le retard enregistré dans différents programmes de logement actuellement en cours de construction dans la wilaya, «que ce soit LPA ou autre formule de lo-

gement». M. Hedjadj a également insisté auprès des promoteurs chargés de la construction des projets d'habitat à «respecter les délais de réalisation et des normes de qualité requises».

CHLEF : Inauguration de deux nouveaux transformateurs électriques

Le secteur de l'énergie, à Chlef, a été renforcé, mardi, par l'inauguration de deux transformateurs électriques de 30/60 kV, respectivement à la cité Chorfa et dans la commune d'Ouled Farès. La cérémonie d'inauguration de ces deux installations de production d'électricité a été présidée par le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Dans son allocution, à l'occasion, M. Guitouni a souligné l'«importante contribution de ces installations dans la fourniture de l'énergie électrique aux secteurs locaux de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme». A Ouled Fares, un exposé sur la situation de la couverture électrique dans la wilaya a été présenté au ministre, qui a recommandé, sur place, l'affectation du transformateur inauguré dans la localité, à l'approvisionnement des agri-

culteurs en énergie électrique, «eu égard à la vocation agricole par excellence de cette région», a-t-il souligné.

Inspectant un transformateur d'une capacité de 220/400 kV, dans la commune d'Ouled Abbas, il a souligné l'importance de l'énergie électrique dans la consolidation et promotion de l'économie nationale, ceci d'autant plus, a-t-il dit, que «l'Algérie est sur le point de réaliser des exportations dans le domaine», a-t-il précisé, outre «sa contribution dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens».

Selon les explications fournies au ministre, ce transformateur (220/400 kV) fait partie des plus importantes installations électriques attendues à la mise en service dans la wilaya au «mois de mars prochain», considérant qu'il va profiter non seulement à la wilaya de Chlef, mais aussi à

d'autres wilayas avoisinantes, est-il assuré.

La production d'électricité, à Chlef, est estimée à 630 mgw, dont 360 mgw (soit un taux de 57%) sont exploités, au moment où le reste (43%) est gardé en réserve, selon les responsables en charge du secteur. A noter que le ministre de l'Énergie a inauguré, dans la matinée, un projet de raccordement de 900 foyers de la cité Bir Safsaf de la commune d'Oued Fodda au réseau public de distribution de gaz naturel, avant l'inspection d'une unité privée de production d'engrais agricoles. A Ouled Fares, il a procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'un centre de dépôt et de distribution de carburant relevant de Naftal, avant de clore sa visite dans la wilaya par une inspection de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis à Ténés.

SOUK AHRAS : Réception de plusieurs établissements éducatifs durant la prochaine rentrée scolaire

Plusieurs projets d'établissements éducatifs, actuellement en chantier dans la wilaya de Souk Ahras, destinés à améliorer les conditions de solarisation des élèves seront réceptionnés au titre la rentrée prochaine scolaire dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'éducation, Salah Benda. Il s'agit de la réception de deux (2) lycées dont le premier est en réalisation au pôle d'occupation du sol (POS 9) de la ville de Souk Ahras et le second affecté au bénéfice de la localité de M'daourouch, a pré-

cisé le même responsable. Il sera procédé également durant la même période, selon la même source, à la réception de six (6) collèges d'enseignement moyen (CEM) dont deux (2) implantés au chef lieu de wilaya, deux (2) en voie de parachèvement dans localités de Sedrata et d'Oued Keberit alors que 2 autres ont été récemment lancés en travaux dans les POS 9 et 10 au chef lieu de wilaya. La rentrée scolaire 2019-2020 dans la même wilaya, sera également marquée par le parachèvement des travaux des projets de concrétisation de 6

groupes scolaires dont 3 réservés au chef lieu de wilaya tandis que les autres sont répartis sur les localités de Taoura, Henancha et Merahna, ajoute la même source. Soulignant que le secteur de l'éducation dans la wilaya de Souk Ahras a été consolidé récemment par la mise en service de 14 unités de dépitage et de suivi (UDS), financées dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, le même responsable a relevé que 70 écoles primaires relevant de différentes communes de la wilaya sont ciblées par

des travaux de réhabilitation, pour lesquels une enveloppe financière estimée à 150 millions DA a été mobilisée. Pour rappel, au cours de diverses rencontres tenues dans le cadre des préparatifs de la nouvelle rentrée scolaire, le chef de l'exécutif local, Farid M'hamedi avait instruit les services d'équipements publics à l'effet de désigner des chefs de projets chargés du suivi régulier des réalisations du secteur de l'éducation, avec l'objectif, a-t-il soutenu de «réduire les délais de réalisation et d'améliorer la qualité des travaux».

SANTÉ DES ÉLÈVES: Plus de 100.000 cas de caries dentaires enregistrés durant l'année scolaire en cours

Les unités de dépistage et de suivi (UDS) en milieu scolaire ont fait état de plus de 100.000 cas de caries dentaires, recensés lors du premier trimestre de l'année scolaire 2018/2019 à Alger, en examinant plus de 200.000 élèves (tous cycles confondus), a indiqué, mardi, le Chef de service de prévention à la Direction de la Santé et de la Population (DSP) d'Alger, Aittouares Boudjemaa.

Les caries dentaires viennent en tête de liste des maladies les plus fréquentes chez les élèves, a fait savoir Dr. Aittouares dans une déclaration à l'APS, révélant le nombre de 103.996 cas de caries dentaires enregistrés sur 200.248 élèves examinés tous cycles confondus. En sus des caries dentaires, 1 sur 2 élèves souffrent également de pathologies bucco-dentaires, du fait de «la consommation de quantités excessives de sucreries et de jus industriels», a souligné le responsable, citant d'autres causes à l'instar de «la mauvaise alimentation, le manque d'hygiène notamment chez les élèves des classes primaires». Les élèves seraient, par ailleurs, sujets à des complications dangereuses pouvant avoir des répercussions nocives sur les autres organes vitaux, en particulier l'appareil digestif, le cœur et les reins. Le programme national de santé bucco-dentaire en milieu scolaire a concerné, lors du



premier trimestre de l'année en cours, environ 9700 classes, soit 454.000 élèves. Des campagnes qui ont axé leurs contenus, a-t-il soutenu, sur l'impératif de prendre soin des dents à travers le brossage régulier et l'alimentation saine. Plus abondant à ce sujet, Dr. Ait-touares a appelé les parents d'élèves à contribuer au

bien-être de leur progéniture en contrôlant le comportement alimentaires de leurs petits et les mettant en garde contre les dangers de la gourmandise, des sucreries, des jus industriels ainsi que du fast-food. Les services de santé prenant en charge les élèves de différents cycles se composent de quelques 96 unités de dépistage et de

suivi réparties sur l'ensemble des communes de la wilaya d'Alger, a précisé Dr. Aittouares. Les unités de suivi sont encadrées par un staff médical et un autre paramédical constitué de 196 médecins généralistes, 170 chirurgiens-dentistes, 170 psychologues, 34 paramédicaux (infirmiers) et 150 aides-soignants, a-t-il conclu.

SIDI BEL-ABBES: 290 accidents de la route enregistrés en 2018

Le service de sécurité publique de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbes a enregistré, durant l'année 2018, pas moins de 290 accidents de la route ayant causé la mort de huit personnes et des blessures de différents degrés de gravité à 320 autres, a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué.

Les causes les plus importantes des accidents se résument, en premier lieu, dans l'élément humain, avec 258 accidents de la route, l'état des véhicules avec 27 accidents, ainsi que cinq accidents ayant eu pour cause des éléments liés à l'environnement, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, 6.197 permis de conduire ont été retirés, durant la même période, dont les titulaires ont été responsables de plusieurs violations du code de la route.

Dans le même cadre, 15.272 infractions ont été enregistrées et pas moins de 265 véhicules et 538 motos ont été mis en fourrière et dont les propriétaires ont été responsables d'infractions, a-t-on indiqué.



Concernant l'urbanisme et la protection de l'environnement, les mêmes services ont enregistré 252 infractions, ainsi que d'autres touchant les espaces

verts et le rejet de détritiques, ayant fait l'objet de procédures dictées par la loi. Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite, les forces de police ont, durant la même période, saisi plus de 24.234 kilogrammes de denrées alimentaires conservées dans des conditions sanitaires non conformes aux normes requises.

SIDI BEL-ABBES: Large campagne de sensibilisation et de prévention sur les dangers du gaz

La direction locale de Sonelgaz à Sidi Bel-Abbes vient de lancer une large campagne sur les dangers du gaz, avec le concours de différents intervenants, dans l'objectif de prévenir contre les gaz brûlés et de réduire le nombre de décès enregistrés liés à ce phénomène, a-t-on appris de la cellule de communication et d'information de cette direction.

La même source a indiqué que des émissions radiophoniques de sensibilisation et des leçons pour les

élèves des écoles sur ce sujet ont été réalisées, en plus de l'organisation d'une exposition sur les dangers du gaz au profit des enfants au sein de la maison de la culture «Kateb Yacine» de Sidi Bel-Abbes. Le programme de cette campagne comprend également l'organisation, la semaine prochaine, d'une opération «frapper aux portes» au niveau de la cité 1.500 logements à «Bosquet» dans la ville de Sidi Bel-Abbes, avec la participation de la

direction de la protection civile et les directions du commerce et de la sûreté, a fait savoir la même source, ajoutant que la campagne se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain, avec l'organisation de plusieurs activités. A noter que la campagne de sensibilisation sur les dangers du gaz organisée durant l'année 2018 a vu l'organisation de plusieurs activités ayant touché 48 écoles primaires, soit un total de 1.953 élèves ayant bénéficié de conseils néces-

saire pour se prémunir contre les dangers du gaz, notamment les gaz brûlés, et ce en plus de six centres de formation professionnelle disséminés à travers la wilaya, en plus de cinq émissions de radio de sensibilisation sur le sujet et cinq manifestations portes ouvertes à travers les agences commerciales de la direction, ainsi que 120 panneaux publicitaires et cinq opérations «frapper à la porte» réalisées par les équipes de la direction.

ORAN : Peine de mort pour un assassin

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé, mardi, la peine capitale contre un prévenu, M. H, jugé coupable d'avoir tué le dénommé B.D à coup de couteau. Les faits remontent au mois de septembre 2017, lorsque les éléments de la police de Sidi Benyebka, relevant de la daïra d'Arzew, ont été alertés sur l'admission à l'hôpital d'El Mohgoun d'un homme âgé de 28 ans, présentant de graves blessures provoquées par une arme blanche. Malgré deux interventions chirurgicales réalisées au CHU d'Oran, l'homme n'a pas survécu à ses graves blessures. L'enquête a mené les policiers à une salle de jeu de Sidi Benyebka, à proximité de laquelle ils ont découvert des traces de sang et des témoins ont désigné M.H comme étant l'auteur de l'agression mortelle perpétrée contre B.D. Interpellé, le suspect, âgé de 21 ans, a reconnu les faits, indiquant avoir eu une altercation avec la victime en raison d'une partie de billard. Il a, en outre, indiqué avoir agi sous l'effet de la boisson, et a reconnu avoir donné plusieurs coups de couteau à la victime. Mardi, lors de son procès, tout en reconnaissant les faits, l'accusé a rejeté la préméditation et l'intention de tuer. Après les délibérations, le tribunal a reconnu que M.H était coupable d'homicide volontaire avec préméditation et l'a condamné à la peine maximale.

TIZI-OUZOU : Affaissement de terrain à Azazga, des mesures pour stabiliser le sol

Des mesures seront prises pour stabiliser une zone touchée par un important affaissement de terrain qui s'est produit à l'entrée de la commune d'Azazga à une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi auprès de la wilaya. Cet affaissement qui s'est produit suite aux intempéries du week-end dernier, marquées par d'importantes chutes de neige et de pluies, ont causé un abaissement du sol à l'entrée d'Azazga notamment sur l'échangeur de la Route nationale 12 endommageant cet axe autoroutier sur plusieurs centaines de mètres, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale d'Azazga, Benadjji Mohand Amokrane. M. Benadjji a souligné que l'axe touché par ce glissement est l'échangeur situé avant l'hôpital de cette même ville, relevant qu'il n'y a pas d'habitations ni d'institutions qui serait menacé par ce phénomène, à l'exception d'une huilerie située à proximité de la zone instable. Il a précisé que la route n'est pas fermée à la circulation puisque les automobilistes peuvent emprunter les différentes bretelles pour se rendre à destination. Le wali de Tizi Ouzou, Abdelhakim Chater, s'est déplacé mardi après-midi sur les lieux, accompagné des directions techniques concernées dont celles des travaux publics, des ressources en eau, de l'urbanisme et de la construction et des forêts. Sur place il a été informé que le glissement est causé par une nappe d'eau souterraine et a donné instruction aux directions concernées d'engager des travaux d'urgence pour stabiliser le sol. La direction de travaux publics a été instruite de sécuriser le site par la mise en place de signalisation qui indiquera la zone de glissements aux automobilistes afin d'éviter d'éventuels accidents notamment durant la nuit. Cette même direction a déjà introduit une demande auprès de son ministère de tutelle pour la mobilisation d'une enveloppe financière afin de procéder aux réparations de cette voie, a-t-on appris de même source. Le wali a également demandé l'engagement d'une opération de canalisation et d'évacuation des eaux souterraines à l'origine de cet affaissement et a annoncé que la wilaya va solliciter le concours des ministères des ressources en eau et des travaux publics pour l'envoi d'une commission qui procédera à l'expertise du site en vue d'une prise charge définitive de ce glissement.

SELON UNE ÉTUDE Se peindre des rayures blanches sur le corps protégerait des taons

Le zèbre a trouvé une astuce pour éloigner les taons: il s'est recouvert de rayures, une ruse qui fonctionnerait également chez l'homme, selon une étude publiée hier dans la revue *Royal Society Open Science*.



La robe rayée du zèbre fascine les scientifiques depuis plus d'un siècle et une multitude d'hypothèses ont été émises pour expliquer cette évolution de l'animal: mieux se fondre dans l'ombre de la savane et sa végétation, gêner les fauves en chasse, contrôler sa température... Après avoir étudié différents cas de figure, des chercheurs américains avaient conclu en 2014 que si le zèbre s'est laissé pousser des rayures, c'est pour protéger son espèce des morsures de la mouche tsé-tsé et des taons. Rebondissant sur cette découverte, Gabor Horvath, chercheur à l'université Eotvos Lorand de Budapest a émis l'hypothèse que les bandes blanches dont se recouvrent, à certaines occasions, des communautés de Nouvelle-Guinée, de Papouasie, d'Afrique ou d'Australie pourraient avoir un effet similaire.

Le chercheur et son équipe ont alors exposé aux insectes en quête de sang trois mannequins humains en plastique «visuellement équivalents à des modèles vivants»: un brun foncé, un autre brun foncé mais avec des rayures blanches et un dernier beige clair. Pour le chercheur, l'étude ne nécessitait pas d'exposer des hommes aux piqûres car «quand

des taons choisissent leurs proies, les repères visuels sont les plus importants».

Après plusieurs semaines d'expérience, notre modèle humain brun était dix fois plus attractif pour les taons que le modèle brun à rayures blanches», explique à la presse le chercheur ajoutant que «le modèle beige, qui servirait de témoin, attirait deux fois plus de taons que le modèle brun à rayures». Cet effet «anti-taons» ne s'appliquerait pas uniquement aux bandes blanches mais à tout motif.

Selon les chercheurs, ils diminuent en effet la polarisation de la lumière réfléchiée par le corps humain, semblant moins «appétissant» aux taons. Du coup, plus le motif est fin et répétitif plus l'effet est indéniable. Pour le chercheur, même si les populations adeptes du body painting ne le font pas pour se protéger des piqûres mais pour des raisons sociales et culturelles, il s'agit bien là d'un exemple d'évolution comportementale et d'adaptation à l'environnement car ces peintures permettent de diminuer le risque de transmission d'agents pathogènes et de maladies dangereuses.

PÊCHE

Le Vietnam appelle à l'aide pour rechercher dix pêcheurs portés disparus

Le Vietnam a demandé l'aide de Singapour, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Thaïlande et du Cambodge afin de rechercher 10 pêcheurs portés disparus depuis décembre 2018. Le Bureau du Comité national de réaction aux catastrophes, de recherche et de sauvetage a demandé mardi 15 janvier au Département consulaire du ministère des Affaires étrangères d'envoyer des messages officiels aux ambassades de ces pays, demandant de l'aide pour ses efforts de recherche et de sauvetage.

Le Centre de coordination des recherches et sauvetages maritimes du Vietnam continue à demander à ses homologues dans ces pays d'informer les navires de pêche opérant en mer de la disparition de ces pêcheurs afin de donner une assistance aux activités de recherche et de sauvetage. Le navire KH 90208 TS avec 10 pêcheurs à bord aurait quitté le 27 décembre 2018 le port de Hon Ro, dans la ville de Nha Trang, province côtière de Khanh Hoa (Centre). Le dernier contact s'est produit le 29 décembre 2018.

Le navire BV 95838 TS a indiqué avoir découvert le KH 90208 TS coulé avec seulement sa proue visible au-dessus de l'eau le 11 janvier à 11h40. Le site se trouve à environ 160 milles marins au sud-est du cap d'O Cap, dans la province méridionale de Bà Rịa-Vung Tàu, mais personne n'a été aperçu dans les environs.

ÉTATS-UNIS: La plateforme YouTube veut mieux lutter contre les vidéos de défis dangereux

La plateforme de vidéos YouTube, très populaire chez les adolescents, a décidé mardi de clarifier ses règles pour mieux lutter contre les vidéos incitant à réaliser des défis dangereux, comme avaler de la lessive ou conduire les yeux bandés.

Si le site possédé par Google interdit déjà «les contenus incitant à la violence et à des activités dangereuses», ce qui comprend ce type de farces ou de «challenges», YouTube a décidé de leur accorder désormais une section spécifique dans ses règles d'utilisation alors que ce type de vidéos fait florès sur internet depuis déjà plusieurs années, via YouTube ou Facebook.

Ainsi le «Fire challenge» (s'asperger de liquide inflammable avant d'y mettre le feu) ou le «Tide pod challenge» (avaler des capsules de lessive), tous deux cités en exemple par YouTube mardi, ont poussé de nombreux jeunes dans le monde à se lancer dans ce type d'activités dangereuses, au risque de se blesser gravement voire pire. Le film «Bird Box», sorti il y a quelques semaines sur Netflix, a récemment inspiré des défis en vidéo consistant à faire toutes sortes d'activités les yeux bandés, comme les personnages du film.

«YouTube abrite beaucoup de (vidéos) virales de défis ou de farces très populaires mais nous devons être sûrs que ce qui est drôle ne dépasse pas les bornes en étant dangereux», a écrit la plateforme mardi sur le forum officiel «YouTube Help» destiné aux créateurs de contenus.

La plateforme a donc mis à jour ses règles «pour qu'il soit clair que nous interdisons les défis présentant un risque de danger grave ou de mort, et les farces qui font penser aux victimes qu'elles sont en grave danger ou qui peuvent pousser des enfants à vivre un stress émotionnel violent» pouvant «les traumatiser à vie», dit encore ce billet de YouTube, qui laisse deux mois aux créateurs pour s'adapter.

TUNISIE: Crédit de plus de 80 millions d'euros de la BIRD pour améliorer la qualité de l'éducation primaire

L'Assemblée des représentants du peuple (parlement) de la Tunisie a approuvé mardi un accord signé entre le pays et la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) permettant à la Tunisie d'obtenir un crédit d'une valeur de 81,2 millions d'euros destiné à améliorer la qualité de son éducation primaire. Cet accord a été approuvé par 102 voix pour, 16 voix contre et 14 abstentions.

«Ce crédit servira au financement d'un projet d'appui à la qualité du système éducatif au niveau de l'enseignement primaire», a indiqué Zied Ladhari, ministre tunisien de Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, en marge de la séance parlementaire dédiée à l'approbation de cet accord.

M. Ladhari a ajouté que l'accord favorisera l'inscription de 4 000 enfants, âgés de moins de 6 ans, dans les classes préparatoires au cours des quatre prochaines années. Selon le ministre, l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'enseignement préscolaire, le renforcement des capacités des enfants en lecture et en mathématiques, l'amélioration des acquis des enseignants, la gestion des écoles, l'évaluation des élèves et la lutte contre l'abandon scolaire figurent également parmi les objectifs phares de l'accord.

Ce prêt bénéficiera à 9 000 enfants âgés de moins de 6 ans, répartis dans 12 provinces tunisiennes, a-t-il ajouté. M. Laadhari a indiqué que le nombre d'écoliers franchira la barre de 800 000 personnes au cours des prochaines années.

ENVIRONNEMENT Des vagues océaniques de plus en plus puissantes en raison du changement climatique

Une étude scientifique récente a révélé une tendance à long terme d'augmentation de la puissance des vagues océaniques liée au changement climatique et pouvant mettre à l'avenir les communautés côtières en danger.

Selon cette étude publiée dans le journal scientifique *Nature*, des chercheurs ont constaté une augmentation de 0,41% par an de la puissance des vagues depuis 1948, ce qui est en corrélation avec la hausse des températures de la surface marine. «Cette corrélation est importante car elle montre que la puissance des vagues peut être un indicateur potentiellement utile du réchauffement climatique, tout comme la concentration en dioxyde de carbone, la hausse du niveau de la mer ou la température atmosphérique de surface de la terre», a expliqué Inigo J. Losada, directeur de recherche à l'Institut d'hydraulique environnementale de l'Université espagnole de Cantabrie et co-auteur de cette nouvelle étude.

ARGENTINE: 4 morts et près de 5.000 évacués suite aux inondations dans le nord du pays

Quatre personnes sont mortes en Argentine et quelque 5.000 ont été évacuées en raison des fortes pluies et inondations qui affectent le nord du pays depuis la semaine dernière, ont rapporté mardi des médias locaux dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de trois décès et de l'évacuation de quelque 1.935 personnes.

«Une mère et sa fille ont trouvé la mort à Resistencia, capitale de la province de Chaco, après que la voiture dans laquelle elles se trouvaient ait été emportée par les crues, tandis qu'une autre personne a été tuée par la foudre dans la province de Santiago del Estero», avaient indiqué les médias, en citant la Croix rouge et la Défense civile.

Les médias font état d'une quatrième victime retrouvée morte dans une rivière de la région de Paso de los Libres après que les autorités aient retrouvé la voiture dans laquelle elle se trouvait. De violents orages accompagnés de pluies diluviennes et de rafales de vent ont frappé les provinces de Santa, Entre Rios, Chaco, Corrientes, Formosa et Tucumán au cours des derniers jours.

Le déluge a provoqué des inondations majeures, interrompant le trafic et submergeant les voitures. Des habitations ont été inondées, obligeant des milliers de familles à évacuer leurs habitations et à chercher refuge dans des abris d'urgence installés par les autorités.

Cité par les médias, Rodrigo Cuba, de la Croix rouge argentine, a indiqué que 62% des consultations médicales dans les zones sinistrées concernaient des maladies chroniques comme l'hypertension et le diabète, tandis que 19% portaient sur le traitement des effets psychologiques des inondations. Les experts disent que les inondations pourraient avoir été causées par une température plus élevée que d'habitude dans le Pacifique. Si cela continue, un événement El Niño sera déclaré.

EBOLA: Dépistage obligatoire pour tous les passagers entrant en Ouganda

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le gouvernement ougandais ont imposé un dépistage obligatoire du virus Ebola à tous les passagers entrant en Ouganda via l'aéroport international d'Entebbe afin d'éviter une éventuelle flambée de l'épidémie dans le pays.



« Environ 40 agents de santé ont été déployés à l'aéroport pour contrôler tous les passagers entrant en Ouganda », a indiqué Simon Ebachu, responsable du programme de dépistage du virus Ebola en Ouganda, cité mardi des médias locaux.

Le responsable a fait savoir que les passagers seront dépistés à l'aide d'un support thermique automatique dès leur arrivée à l'aéroport international d'Entebbe.

Jusque-là, cette mesure ne concernait que les ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC) en proie à

une épidémie d'Ebola. L'Ouganda a également mis en place un système de dépistage du virus au niveau de tous les postes frontalières de la RDC afin de prévenir l'entrée du virus Ebola.

Plus de 300 personnes sont décédées de l'épidémie d'Ebola dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis sa réapparition le 1er août dernier, selon le ministère congolais de la santé. La première épidémie d'Ebola en RDC avait été signalée à Yambuku, dans le nord-est de la RDC, en 1976 et avait totalisé 318 cas recensés et 224 décès.

KENYA: Au moins 3 morts dans l'explosion et la fusillade à Nairobi

Au moins trois personnes ont été tuées mardi lors de l'attaque menée par un commando dans un complexe regroupant un hôtel et des bureaux à Nairobi, ont rapporté des médias locaux.

Deux explosions ont eu lieu devant le complexe, suivies d'une fusillade. Des images diffusées par la télévision locale ont montré une colonne de fumée s'élevant dans la zone en question.

« Plusieurs personnes ont été prises en otages dans l'hôtel DusitD2 et nous attendons des renforts », a déclaré un responsable sécuritaire, cité par le journal local « The Star », soulignant que l'attaque a été revendiquée par le groupe terroriste « shebab ».

Le chef de la police de Nairobi, Philip Ndolo, a déclaré que « les forces de sécurité ont encerclé la zone », soulignant que « des informations

font état d'une opération de cambriolage ».

Pour sa part, le porte-parole de la police, Charles Oweno, a déclaré aux médias locaux que « des responsables n'excluent pas une attaque menée par des hommes armés ».

« Nous devons nous baser sur le fait que l'incident est une attaque terroriste », a-t-il ajouté.

« Des policiers antiterroristes ont été dépêchés sur les lieux ».

APS

EBOLA EN RDC: La barre des 400 morts franchie

Les autorités sanitaires congolaises ont annoncé mardi avoir dépassé la barre de 400 décès dans la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola dans deux provinces de l'est et du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC).

« Depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de 658, dont 609 confirmés et 49 probables. Au total, il y a eu 402 décès », dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, a écrit le ministère de la Santé mardi dans son bulletin quotidien. Les autorités sanitaires affirment avoir enregistré « 237 personnes guéries », alors que « 200 cas suspects sont en cours d'investigation ».

Toutefois, le ministère de la Santé a noté « une évolution positive de l'épidémie à Beni » qui n'avait enregistré aucun nouveau cas, selon ce document daté de dimanche.

Cette région est le théâtre des violences meurtrières attribuées aux rebelles ougandais musulmans de Forces démocratiques alliées (ADF).

« Depuis le début de la vaccination le 8 août 2018, 60.460 personnes ont été vaccinées, dont 19.952 à Beni », ont indiqué les autorités sanitaires.

La RDC fait face à la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola depuis son apparition en 1976 dans la province de l'Equateur (nord-ouest).

FRANCE: Hausse de 3,8% du trafic des aéroports parisiens en 2018 malgré les grèves



Le trafic des aéroports parisiens Orly et Charles de Gaulle a augmenté de 3,8% en 2018, ralenti par les grèves d'Air France au premier semestre mais tiré par une belle progression des liaisons internationales, a annoncé mardi leur gestionnaire, le Groupe français ADP.

Paris Aéroport a accueilli un total de 105,3 millions de passagers sur l'année, dont 72,2 millions à Paris-Charles de Gaulle (+4%) et 33,1 millions à Paris-Orly (+3,4%), des chiffres supérieurs à ses prévisions d'une croissance entre 2,5 et 3,5%, selon un communiqué du groupe.

L'évolution du trafic a été affectée l'an dernier par 15 jours de grève observée entre février et mai par le personnel d'Air France.

Le groupe Air France-KLM (Air France, KLM, HOP!, Transavia) est le principal client des deux aéroports avec 44,5% de parts du trafic. Sans ces grèves, le groupe estime que la croissance du trafic aurait atteint 4,5%, comme en 2017.

Hors Europe, le trafic international est en progression de 6% avec une croissance marquée sur l'Amérique du Nord (+8,7%) et les DOM-COM (départements et collectivités d'outre mer (+8,6%) mais aussi sur le Moyen-Orient (+5,8%), l'Asie-Pacifique (+5,8%) et l'Afrique (+4,2%), l'Amérique Latine arrivant en queue de peloton avec +1,2% de progression.

Le trafic Europe (hors France) a été en progression de 3,8% mais en France, il est en recul de 1,7%, en raison notamment des grèves chez HOP! et de la concurrence des lignes ferroviaires à grande vitesse.

Le trafic du groupe turc TAV Airports, dont Aéroports de Paris détient 46,1% du capital, est en croissance de 31,4% en 2018, à 151,6 millions de passagers.

Le trafic de l'aéroport de Santiago du Chili, dont le Groupe ADP détient 45% du capital, est en hausse de 8,8% sur l'année 2018 à 23,3 millions de passagers.

Celui d'Amman, dont le Groupe ADP détient 51% du capital, est en hausse de 6,4% à 8,4 millions de passagers.

EPIDÉMIE DE GRIPPE EN FRANCE: 8 régions touchées, 9 morts



L'épidémie de grippe a touché huit régions de France et a fait, selon un bilan provisoire, neuf morts, alors que cinq autres régions sont placées en phase pré-épidémique, a indiqué hier Santé publique France, une agence sanitaire.

La France compte dix-huit régions, dont cinq outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte). Selon le dernier bulletin de Santé publique France, l'épidémie de grippe saisonnière a débuté en région Occitanie et s'étendra au reste de la métropole dans les prochaines semaines, soulignant que la grippe reste la maladie infectieuse qui a l'impact le « plus important » sur le recours au soin et la mortalité en France.

Généralement, le virus de type A se transmet par la toux, les éternuements, les postillons et la salive de personnes infectées, par le contact direct des mains d'une personne infectée à une autre, par le

contact d'objets contaminés par une personne malade mais aussi par l'air, lorsqu'une personne malade occupe une pièce fermée.

Au cours de la première semaine de janvier (31/12/2018 au 6/1/2019), Santé publique France a enregistré 86 consultations pour syndrome grippal pour 100 000 habitants et depuis le début de la surveillance (1er novembre 2018) 89 cas graves de grippe ont été admis en réanimation. Neuf patients sont décédés parmi ceux admis en réanimation, tous adultes dont cinq âgés de 65 ans ou plus.

L'agence signale également que la grippe a entraîné 1% des passages aux urgences la deuxième semaine de janvier, soit 2.972 (contre 2.583 la semaine précédente) et 408 hospitalisations (contre 290), portant la part des hospitalisations pour grippe ou syndrome grippal à 7 pour 1.000 contre 5 pour 1.000 auparavant.

AFRIQUE DU SUD Plus de 1.600 morts sur les routes sud-africaines durant la période des fêtes de fin d'année



Plus de 1.612 personnes ont péri dans des accidents de la circulation en Afrique du Sud durant la période des fêtes de fin d'année, a annoncé hier le ministre sud-africain du Transport, Blade Nzimande.

Ce chiffre représente une hausse de 16% par rapport au nombre de fatalités enregistrées durant la même période de l'année dernière. « Nous restons préoccupés par le comportement des usagers de la route », a dit le ministre, soulignant que le facteur humain contribue à hauteur de 90% des accidents mortels dans le pays. La province du KwaZulu-Natal (sud-est du pays) a enregistré le plus grand nombre de décès, avec 328, suivi du Cap oriental, où 238 personnes ont perdu la vie.

La province de Gauteng, qui abrite les villes de Johannesburg et Pretoria, a, quant à elle, enregistré une baisse de 19% des décès sur la route. Le ministère du Transport avait annoncé la mort de 767 personnes entre le 1er et le 18 décembre dernier. Ce chiffre représente une augmentation de 16% par rapport à la même période en 2017.

4 EXERCICES POUR MIEUX RESPIRER

Si respirer est naturel, bien respirer est loin d'être inné. Pourtant, une respiration calme et profonde oxygène le cerveau et les tissus, permet de mieux gérer le stress, de bien dormir et même de contrôler la douleur ! Voici 4 exercices pour améliorer son souffle.

1- Plus concentrée grâce à la paille

Avec cet exercice, on apprend à inspirer mais surtout à expirer calmement et à bien vider l'air de ses poumons. Et à mieux contrôler le débit de son souffle. Plus on s'entraîne, plus il devient facile d'allonger son expiration sans forcer.

- Debout ou assise, dos bien droit, prendre une paille et la placer devant la bouche.

- Inspirer d'abord lentement par le nez, tout doucement, comme pour respirer délicatement l'odeur d'une fleur ou d'un parfum.

- Attendre 1 seconde, puis expirer par la bouche entrouverte en soufflant tout doucement dans la paille, comme pour raviver une brâse. Sentir le ventre se creuser au fur et à mesure.

- À la fin de l'expiration, contracter légèrement les abdominaux pour vider les poumons aussi complètement que possible.

- Attendre 1 seconde et effectuer une dizaine de respirations complètes en essayant d'allonger l'expiration au fur et à mesure.

- Le conseil : au début, se concentrer sur la lenteur du souffle, visualiser l'air qui entre par le nez et qui sort par la bouche en respirant le plus lentement possible.

2- Moins de stress

avec la respiration abdominale

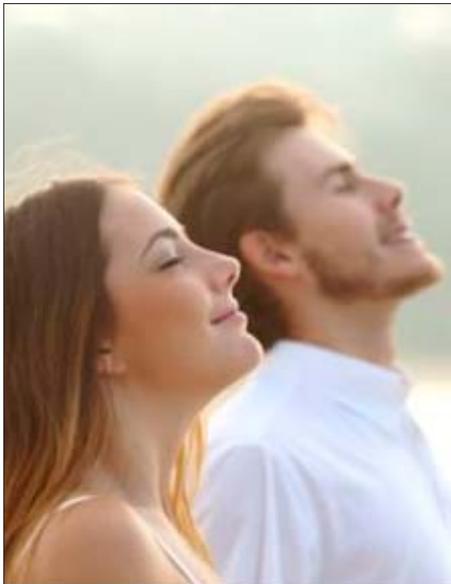
Savoir respirer par le ventre (comme les bébés) est essentiel pour se relaxer. Mais cela va souvent à l'encontre de notre respiration naturelle qui se fait souvent par « le haut », c'est-à-dire en ne gonflant que la poitrine, ce qui réduit considérablement notre capacité respiratoire...
 Dommage !

- Debout, tête et dos bien droits, épaules relâchées, écarter les jambes de la largeur du bassin.

- Placer le dos d'une main à plat sur le bas du dos (au niveau des lombaires) et la paume de l'autre main sur le bas du ventre (sous le nombril). Sans bouger, respirer naturellement, sans réfléchir, et observer les mouvements du ventre quelques instants.

- Commencer par vider au maximum l'air des poumons en expirant longuement par la bouche (comme dans l'exercice « la paille »).

- Puis inspirer lentement et profondément par le nez en gonflant le ventre et



sentir que la main posée sur le ventre se soulève.

- À la fin de l'inspiration, marquer une pause de 1 seconde.

- Puis expirer lentement et profondément par la bouche entrouverte en rentrant légèrement le ventre, comme pour rapprocher le nombril de la colonne vertébrale.

- À la fin de l'expiration, marquer une pause de 1 seconde.

- Recommencer en essayant de trouver un rythme régulier afin que l'inspiration et l'expiration soient de même durée (par exemple, inspirer sur 3 temps et expirer

sur 3 temps).

- Recommencer une dizaine de fois, plusieurs fois par jour.

Le conseil : cet exercice est parfois plus facile en position allongée, placer alors une main sous le nombril et l'autre au-dessus, une fois la technique maîtrisée, essayer de ralentir la respiration.

3- Maîtriser son souffle avec la rétention d'air

Cet exercice aide à contrôler son souffle et à prendre conscience de chaque étape de la respiration.

Restez en apnée (retenir l'air dans les

poumons) un petit moment entre une inspiration et une expiration est bénéfique : cela peut aider à garder un rythme respiratoire lent.

- Debout, dos droit, épaules relâchées, écarter les jambes de la largeur du bassin. Poser les mains sur le bas du ventre, juste sous le nombril.

- Commencer par bien vider l'air des poumons en expirant longue ment (comme dans l'exercice « la paille »).

- Inspirer par le nez sur 3 temps.

- Rester en apnée en gardant l'air sur 2 temps.

- Expirer très lentement par la bouche entrouverte sur 6 temps.

- Rester en apnée sur 2 temps.

- Respirer normalement 1 ou 2 fois et recommencer l'exercice.

- Répéter 3 fois avec 1 ou 2 respirations normales entre chaque cycle.

Le conseil : au début, adapter si besoin le rythme à sa respiration : l'expiration va s'allonger peu à peu sans forcer, une fois l'exercice maîtrisé, respirer par le nez.

4- Plus de capacité respiratoire avec la capotée

Cet exercice oxygène au maximum, assouplit la cage thoracique, tonifie les abdos et améliore la posture. C'est un formidable antistress.

- Debout, dos droit, épaules relâchées, écarter les jambes de la largeur du bassin.

- Poser une main sur le bas du ventre et l'autre sur le torse, juste sous les clavicles.

- Commencer par vider au maximum l'air des poumons en expirant longuement (comme dans l'exercice « la paille »).

- Inspirer lentement en gonflant le ventre, puis le bas de la cage thoracique (les côtes s'écartent légèrement), puis la partie haute du thorax (le torse se bombe et les épaules s'ouvrent légèrement).

- Expirer lentement en vidant d'abord le ventre (en contractant légèrement les muscles abdominaux), puis la cage thoracique (les côtes se resserrent légèrement), puis la partie haute du thorax (le torse s'abaisse légèrement).

- Répéter 3 à 5 fois, plusieurs fois par jour.

Le conseil : une fois cette respiration bien maîtrisée, allonger l'expiration pour qu'elle soit deux, voire trois fois plus longue que l'inspiration.

PILATES : LA BONNE FAÇON DE RESPIRER

En Pilates, la bonne façon de respirer est la respiration dite « thoracique ». L'objectif est de respirer tout en maintenant la ceinture abdominale contractée, afin de stabiliser le buste et le bassin pendant les exercices. À l'inspiration, les poumons se remplissent complètement d'air et la cage thoracique s'ouvre plus largement

À l'expiration, on vide ses poumons en contractant la ceinture abdominale. Donc la respiration se fait par les côtés de la cage thoracique. C'est pourquoi on l'appelle aussi respiration « costale » ou « costale ». L'inspiration se fait par le nez et l'expiration, un peu plus longue, par la bouche. Ce type de respiration permet d'augmenter la capacité

pulmonaire, de muscler les abdominaux en profondeur, de renforcer (et protéger) le dos et d'améliorer la posture.

Debout, jambes légèrement écartées, posez les mains sur la taille et contractez légèrement le ventre en inspirant par le nez.

Remontez les mains sous la poitrine et continuez à inspirer profondément en gardant le ven-

tre légèrement contracté jusqu'à ce que les poumons soient remplis d'air. Vous devez sentir que votre cage thoracique s'ouvre (les mains s'écartent l'une de l'autre).

Expirez lentement et profondément par la bouche, lèvres légèrement pincées (comme pour souffler sur une bougie) tout l'air contenu dans vos poumons, en

contractant fort la sangle abdominale et légèrement le périnée. Sentez votre cage thoracique se « refermer » (les mains se rapprochent l'une de l'autre). La sangle abdominale est maintenant « verrouillée ».

Recommencez jusqu'à ce vous trouvez votre rythme et que cette respiration devienne fluide et naturelle.

Le manque de vitamine D peut causer des maux de tête chroniques

La vitamine D est connue pour de nombreux bénéfices mais la plupart des personnes en manquent. En trop petite quantité, elle serait à l'origine de maux de tête récurrents.

Gage de bonne croissance chez les enfants et d'os solides chez les adultes, la vitamine D serait aussi bénéfique pour la tête. Des chercheurs de l'université de Finlande ont confirmé le lien entre un manque de vitamine D et des maux de tête récurrents. Dans son étude parue dans Scientific Reports, l'équipe de scientifique a comparé le niveau de vitamine D et l'occurrence de maux de tête chez 2600 hommes âgés de 42 à 60 ans. Deux tiers d'entre eux présentaient un niveau de vitamine D inférieur à 50 nmol (nanomole par litre), soit le seuil fixé pour établir une carence de cet élément. 250 participants ont rapporté souffrir de maux de tête au moins une fois par semaine. Ces hommes avaient un taux de vitamine D plus faible que les autres.

Un risque multiplié par deux

Les chercheurs ont divisé les participants en quatre groupes selon ce taux. Ceux qui avaient le taux le plus faible doublement leur risque de maux de tête chroniques par rapport aux hommes avec le plus de vitamine D. Par ailleurs, les maux de tête ont été moins fréquents durant les mois d'été, période où la vitamine D est davantage fixée par l'organisme grâce au soleil. Pour les chercheurs finlandais, le manque apporte suffisamment de vitamine D durant l'été, mais en dehors de cette saison, ils conseillent à la population de s'assurer d'un apport suffisant, par l'alimentation ou les compléments alimentaires. Une autre étude finlandaise est menée en ce moment pour analyser les effets d'une prise de suppléments en vitamine D sur le long terme. En attendant, profitez de chaque rayon du soleil.

Infographic.fr

ET LA PALME DU MEILLEUR RÉGIME DE L'ANNÉE 2016 EST DÉCERNÉE À...

Pour la 7e année consécutive, la palme du meilleur régime a été décernée par le magazine américain U.S. News & World Report au régime DASH. Un régime conçu à l'origine pour combattre l'hypertension artérielle.



Un régime à indice glycémique bas

Compte tenu de sa richesse en végétaux (et donc en fibres) et de ses faibles apports en graisses et en sucres, le régime DASH s'avère aussi efficace pour perdre du poids que pour faire baisser le taux de LDL-cholestérol (le mauvais cholestérol) et réduire le risque de maladies cardiovasculaires. Riche en fibres et en protéines et pauvre en sucres, ce régime promeut une alimentation à indice glycémique bas. En outre, comme il ne supprime aucune catégorie d'aliments, le régime DASH permet le maintien d'une alimentation relativement équilibrée et riche en nutriments.

LE RÉGIME DASH EN PRATIQUE

Initialement préconisé en cas d'hypertension, le régime Dash peut également permettre de perdre du poids. Et en pratique, la méthode Dash, c'est facile ! A condition d'appliquer le Ba-Ba détaillé ici : portions, objectif, contexte santé, activité physique... Chacun est unique, votre régime Dash le sera donc aussi !

saucis industrielles, desserts gourmands, glaces et toppings...), mauvais sur tous les plans, mauvaises graisses et préparations industrielles d'une manière générale (plats cuisinés, plats traiteurs, aliments complexes proposés en grande surface, contenant une liste interminable d'ingrédients, d'additifs...).

nisants», explique Raphaël Gruman. Basé sur les végétaux, il préserve le squelette : les os « baignent » dans un environnement favorable, garantissant l'équilibre acido-basique, premier équilibre chimique du corps. Vous êtes peut-être en déséquilibre acido-basique si vous êtes fatigué dès le matin, souffrez de douleurs articulaires multiples et d'un squelette fragile. Dash peut vous aider aussi sur ce plan.

de graines (noix, amandes...)

Max 3 portions de sucreries (1 portion = 1 c. à s. de confiture ou de miel, ou 1 petite boule de sorbet) ou 1 fruit (2 modérément actif) à droit, chaque jour, a :
6 à 8 portions d'aliments céréaliers complets (1 portion = 100 g de féculents cuits ou 40 g de pain) ou 350 g de légumes crus ou cuits 3 fruits
2 à 3 produits laitiers maigres Maximum 300 g de protéines maigres (viande, poisson)
2 à 3 c. à s. d'huile végétale
Auxquels se rajoutent, chaque semaine :

4 à 5 portions de légumes secs ou de grains (1 portion = 100 g de lentilles, pois chiches... cuits ou 2 c. à s. de graines ou noix, amandes...)
Max 5 portions de sucreries (1 portion = 1 c. à s. de confiture ou de miel, ou 1 petite boule de sorbet) ou 1 fruit (2 modérément actif) à droit, chaque jour, a :
10 à 11 portions d'aliments céréaliers complets (1 portion = 100 g de féculents cuits ou 40 g de pain) ou 350 à 400 g de légumes crus ou cuits
3 fruits
3 produits laitiers maigres 300 g de protéines maigres (viande, poisson)
3 c. à s. d'huile végétale
1 portion de légumes secs ou de graines (1 portion = 100 g de lentilles, pois chiches... cuits ou 2 c. à s. de graines ou noix, amandes...)

Max 2 portions de sucreries (1 portion = 1 c. à s. de confiture ou de miel, ou 1 petite boule de sorbet) ou 1 pour aller loin
D.A.S.H., le meilleur régime du monde (en vente sur la boutique TopSanté)

De Carole Garnier, Anne Dufour et Raphaël Gruman Editions Leduc S.

Qui devrait suivre le régime Dash ?

Toute la famille ! « Il peut être suivi dès l'âge de 2 ans, souligne Raphaël Gruman. Utile dans les foyers à risque de surpoids ou diabète, pour protéger les enfants. Il est aussi adapté à l'appétit et au poids de chacun, car on module les portions. Il est agréable : on peut prévoir des collations, donc on n'a pas faim. Il est spécialement recommandé si vous êtes en surpoids, en situation de pré-diabète ou de diabète (ou que vous avez des parents diabétiques), hypertendu et/ou cherchez à protéger votre cœur. Surtout si « vous êtes cardiaques dans la famille ».

Quels sont les points forts du régime Dash ?

Grâce à Dash, on fait le plein des meilleurs nutriments santé et minimise : « Protéines végétales, fibres solubles et insolubles (antioxydants, anticholestérol, anticongestion), vitamines, minéraux (notamment potassium et magnésium, pour l'équilibre acido-basique), antioxydants, bonnes graisses, protéines animales maigres... un révé de nutritionniste ! », constate l'expert. Au contraire, on évite sel et produits salés (produits en saumure, poissons et viandes fumées, plats préparés...), qui favorisent la rétention d'eau et l'hypertension ; sucre et produits sucrés (plats préparés,

Tout le monde mange-t-il les mêmes quantités ?

Non, et c'est l'une des originalités du régime DASH, conçu autour des dépenses caloriques de chacun. En fonction de son profil, on adapte les portions. Le profil 1 correspond à un individu en surpoids, peu actif (1600 calories par jour), le profil 2 concerne les individus modérément actifs (marche d'un bon pas au moins une heure par jour, sport) soit un apport de 2000 calories par jour, et le profil 3, un individu très sportif (2600 calories par jour).

Agit-il sur la flore intestinale ?

C'est désormais une certitude : notre flore intestinale module fortement notre santé, silhouette et bien-être. « Par rapport à la plupart des autres régimes, Dash apporte davantage de végétaux riches en probiotiques, fibres particulières utilisées comme carburant par nos bactéries amies, explique Raphaël Gruman. De plus, il est basé sur une alimentation la plus naturelle possible, dénuée d'additifs probalement néfastes pour notre flore intestinale, les conservateurs, notamment ».

C'est bon pour l'équilibre acido-basique ?

Dash est un modèle parfait pour l'équilibre acido-basique. « L'associe la juste dose de protéines (acidifiantes) et de fruits/légumes (alcali-

Inclut-il de l'activité physique ?

Oui ! Votre corps est conçu bouger. Ne pas utiliser muscles, articulations, os, cœur, est très délétère. Avec Dash, il est recommandé de pratiquer chaque jour une activité physique aérobie (douce mais prolongée) en plus de la marche : vélo, natation, escaliers... conseille Raphaël Gruman. Elle permet au corps de transformer le sucre en énergie, meilleur moyen de lutter contre le surpoids, le diabète et l'état inflammatoire. Alors on se bouge, mais doucement et longtemps. Le bon repère : ne pas s'essouffler et pouvoir continuer à parler pendant l'activité.

Les bonnes portions selon son profil

Le profil 1 (peu actif ou en surpoids) a droit, chaque jour, a :
6 portions d'aliments céréaliers complets (1 portion = 100 g de féculents cuits ou 40 g de pain) ou 300 g de légumes crus ou cuits
2 fruits moyens
2 à 3 portions laitiers maigres Entre 150 et 200 g de protéines maigres (viande, poisson)
2 c. à s. d'huile végétale
Auxquels se rajoutent, chaque semaine :
3 portions de légumes secs ou de grains (1 portion = 100 g de lentilles, pois chiches... cuits ou 2 c. à s.

CÔTEIVOIRE

Le sort de MM. Gbagbo et Goudé suspendu à l'examen de l'appel introduit devant la CPI

Le sort de l'ancien président de Côte d'Ivoire (2000 à 2011), Laurent Gbagbo, et de l'un de ses plus proches partisans, Blé Goudé, acquittés la veille par les juges de la Cour pénale internationale (CPI), était suspendu mercredi à l'examen de l'appel introduit par les Procureurs de la Cour, qui évoquent notamment un «risque concret» que les accusés ne comparaisent pas devant la CPI en cas d'un procès en appel.

Laurent Gbagbo et Blé Goudé dont les affaires ont été jointes en 2015, devant la CPI, étaient accusés de quatre chefs d'accusation de crimes contre l'humanité, à savoir, «meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains».

Toutefois, les juges Cuno Tarfusser (juge président) et Geoffrey Henderson, formant la majorité de la Chambre, ont noté le conflit politique violent ayant eu lieu dans le contexte de l'élection présidentielle de 2010, à Abidjan et dans d'autres parties du pays. Mais, la majorité a considéré que le Procureur n'a pas fourni des preuves suffisantes en vue de démontrer la responsabilité de M. Gbagbo et de M. Blé Goudé pour les incidents faisant l'objet de l'examen de la Chambre. De plus, la Chambre a conclu, à la majorité, que le Procureur n'a pas démontré que des discours publics de M. Gbagbo ou M. Blé Goudé auraient permis d'ordonner, solliciter ou encourager les crimes allégués. Par conséquent, la Chambre a décidé que la Défense n'avait pas besoin de soumettre des éléments de preuves supplémentaires.

Maintenant, il appartient à la Chambre d'appel, composée de cinq autres juges, de statuer sur la requête introduite par les Procureurs de la Cour.

Deux appels sont possibles, un concernant la libération immédiate des prévenus, et un autre concernant la décision même d'acquiescer. Pour les procureurs, il existe des «raisons exceptionnelles» de s'opposer à la libération inconditionnelle de M. Gbagbo et de son coaccusé, Blé Goudé. Ils évoquent notamment un «risque concret» que ce dernier ne compare pas devant la CPI en cas d'un procès en appel.

«On ne peut pas dire que la procédure en appel soit un mort-né. Il se pourrait très bien qu'il y ait un nouveau procès», a affirmé le procureur Eric McDonald au cours de l'audience.

L'accusation a cependant déclaré, selon des médias sur place, qu'elle ne s'opposerait pas à une mise en liberté dans un pays membre de la CPI — excepté la Côte d'Ivoire — «si le risque de fuite peut être atténué en imposant une série de conditions».

Les deux équipes de défense ont également indiqué être prêtes à signer un document de la Chambre qui engage les deux accusés à comparaître à un éventuel procès en appel s'ils sont libérés. En détention depuis plus de sept ans, Laurent Gbagbo a explosé de rire quand, à la demande du juge, une de ses avocats est venue lui demander s'il était prêt à signer un tel document. «Bien sûr!», a répondu son avocat, Emmanuel Aliti, sous les rires euphoriques de la tribune publique, ont rapporté les médias. «L'accusation semble vouloir ignorer le changement sur le fond. Laurent Gbagbo n'est plus un accusé, Laurent Gbagbo a été accusé. Il n'est plus présumé innocent, il est reconnu innocent.

ACCORD UE-MAROC:

Le Front Polisario condamne et appelle au soutien du processus de paix de l'ONU

Le Front Polisario a condamné hier fermement la décision «illégal» et à «courte vue» du Parlement européen qui vise à étendre l'accord commercial UE-Maroc au territoire occupé du Sahara occidental, appelant au soutien du processus de paix conduit par l'ONU pour le règlement du conflit au Sahara occidental.

«Le vote d'aujourd'hui (mercredi) a été pris dans un climat dépourvu de sérieux et de transparence», a souligné le ministre représentant pour l'Europe du Front Polisario, Mohamed Sidati, dans un communiqué, dont une copie parvenue à l'APS, suite au vote du Parlement européen approuvant l'accord de libre échange entre l'UE et le Maroc étendu au Sahara occidental.

«Cet acte porte un coup non seulement aux défenseurs des droits humains et au droit international, mais aussi au processus de paix conduit par l'ONU que l'Union européenne prétend elle-même défendre», a dénoncé le ministre sahraoui.

«Nous pressons les Etats membres de l'UE de reconsidérer le vote non obligatoire d'aujourd'hui et de changer de cap immédiatement», a-t-il insisté.

Le responsable sahraoui a souligné, dans ce contexte, qu'après 40 longues années, un «processus de paix crédible conduit par l'ONU est en voie de réalisation», ajoutant que «grâce à la gestion active de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU et au leadership des Etats-Unis, il existe enfin une possibilité réelle de s'atteler à la tâche difficile de forger une paix soutenable». Mais, la décision prise aujourd'hui par le Parlement européen vient saper, a-t-il déploré, «ces progrès et préjuger de l'issue des négociations de paix».

«Il est absurde que l'UE nous demande régulièrement d'éviter des pas qui pourraient saper le processus de paix ou préjuger de son issue et qu'elle adopte elle-même, volontairement, une démarche aussi déstabilisante en allant contre les jugements de sa propre Cour de justice», a encore dénoncé la diplomate sahraoui, invitant l'UE à développer «une politique cohérente qui



soutienne la paix dans notre région». M. Sidati a, également, appelé l'UE «à différer la mise en œuvre de cet accord commercial et, à la place, proposer un plan qui fasse du commerce un encouragement à un accord de paix négocié». En attendant, le Front Polisario, agissant au nom du peuple du Sahara occidental, envisage, selon M. Sidati, de suivre «toutes voies légales pour renverser la décision d'aujourd'hui», précisant qu'«un défi juridique immédiat contre cet accord» sera engagé par le Front.

«Nous avons une très grande confiance, soutenue par nos conseillers, dans le fait que la décision européenne ne survivra pas à un examen juridique», a-t-il fait savoir, avant de souligner que le Front Polisario «n'hésitera pas à faire respecter le droit international et les droits du peuple sahraoui» et que «l'UE doit maintenant réfléchir à son attitude» à l'égard de cette question.

«La paix exige de chacun de jouer un rôle constructif. L'ONU exerce ses responsabilités, le Conseil de Sécurité a émis une position claire, de même que les Etats-Unis et l'Union africaine. Comme partie prenante du processus de paix, le Front Polisario donne une chance réelle aux négociations.

Malheureusement, l'Union européenne exerce par cette décision une influence négative vis-à-vis de l'effort collectif international, et renforce un statu quo inacceptable», a rappelé M. Sidati. «Nous demandons que l'Union européenne revoise sa position, et utilise le commerce comme un encouragement à la paix», a conclu le responsable sahraoui.

KENYA:

Fin de l'attaque contre un complexe hôtelier, tous les terroristes éliminés

Les forces de sécurité kényanes ont mis fin hier à l'attaque du groupe extrémiste somalien «shebab» contre un complexe hôtelier de Nairobi au terme d'un siège de près de vingt heures, a annoncé le président Uhuru Kenyatta, assurant que «tous les terroristes ont été éliminés». Il a précisé que l'attaque, qui avait débuté mardi vers 15h00 (12h00 GMT), a fait 14 morts et un nombre non précisé de blessés. «Je peux vous confirmer que l'opération de sécurité

policière a indiqué que deux assaillants ont été tués mercredi matin au terme d'un échange de tirs prolongé. «Ils portaient tous les deux des foulards rouges sur le front et des cartouches étaient attachées autour de leur poitrine (...) ils avaient chacun un AK-47», a-t-elle ajouté. Le président Uhuru Kenyatta a, lui, précisé qu'«en ce moment, nous avons la confirmation que quatorze vies innocentes ont été perdues (...), d'autres ont été blessés». Il a ensuite

salué le travail des forces de sécurité kényanes. «Plus de 700 civils ont été évacués du complexe depuis le début de l'attaque jusqu'aux petites heures du matin». Une source à la morgue, citée par des agences, a indiqué que 15 dépouilles ont été enregistrées: 11 Kényans, un Américain, un Britannique, et deux personnes dont la nationalité n'a pas pu être établie dans l'immédiat. Des sources policières avaient elles aussi fait état d'au moins 15 morts.

Le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies pour la Somalie, Rasedon Zenenga, a remercié le ministre pour son engagement dans le renforcement de la sécurité. «Nous sommes reconnaissants du soutien exprimé à l'égard de notre travail», a dit M. Zenenga. Sept obus de mortier ont été lancés au cours de l'après-midi du 1er janvier et ont ciblé le camp de base de la Mission de l'Union africaine en Somalie, mais aucun d'entre eux n'a atteint la cible qu'ils visaient.

SOMALIE-ONU

La Somalie assure l'ONU d'avoir renforcé ses mesures de sécurité depuis l'attentat du 1er janvier

Le gouvernement somalien a assuré les Nations unies (ONU) qu'il a renforcé les mesures de sécurité à la suite de l'attaque au mortier contre les locaux de l'ONU dans le pays perpétrée le 1er janvier, blessant trois personnes.

Le ministre somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ahmed Isse Awad, s'est fait l'écho de la volonté du gouvernement somalien de soutenir le personnel de l'ONU en vue de rendre leur vie en Somalie plus facile.

«Le gouvernement somalien s'engage à protéger le personnel de l'ONU et à assurer leur sûreté et leur sécurité», a affirmé M. Awad dans un communiqué diffusé mardi après une rencontre à Mogadiscio avec de hauts responsables de l'ONU.

Deux membres du personnel de l'ONU et un intervenant extérieur ont été blessés lors de l'attaque indirecte, après que les mortiers ont touché terre à l'intérieur du complexe de l'ONU. L'attentat a été revendiqué par le groupe terroriste shebab.

Plus de 30 voyageurs ont été enlevés mardi sur un axe routier de la région du Sud-Ouest du Cameroun, une des deux régions anglophones du pays, a indiqué une source locale. Des «cars de transport» ont été attaqués par des hommes armés. «Plus de 30 personnes ont été kidnappées

CAMEROUN:

Une trentaine de voyageurs enlevés dans le sud-ouest du pays

hier (mardi) sur l'axe reliant Buea à Kumba» dans la région du Sud-Ouest, a affirmé une source proche des autorités de cette région, confirmant une information d'un responsable d'une ONG de la zone. L'axe sur lequel le kidnapping a eu lieu est devenu l'un des «plus dangereux» du pays,

selon les deux sources. Dimanche, une enseignante a été également enlevée sur un autre axe routier du Sud-Ouest et sa famille a dû verser à ses ravisseurs une rançon de deux millions de FCFA (environ 3.000 euros) pour obtenir sa libération, selon des sources concordantes.

RÈGLEMENT DE LA CRISE EN SYRIE: Acquis diplomatiques et sécuritaires, Pedersen à Damas

Le nouvel émissaire des Nations unies en Syrie, Geir Pedersen, a débuté mardi sa première mission à Damas pour tenter de relancer les pourparlers de paix dans ce pays, au moment où le gouvernement syrien continue de consolider les acquis autant sur la scène diplomatique que dans le domaine sécuritaire.



Le diplomate norvégien a officiellement pris ses fonctions le 7 janvier en remplacement de l'Italo-Suédois, Staffan de Mistura. Il est le quatrième médiateur de l'ONU depuis l'éclatement de la crise en 2011, qui a fait plus de 360.000 morts et poussé à la fuite des millions de personnes. M. de Mistura avait occupé le poste de médiateur entre juillet 2014 et décembre 2018, une période marquée notamment par la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), ainsi que les reconquêtes successives de l'armée gouvernementale syrienne appuyée par l'aviation russe à partir de 2015. Avant son départ, le diplomate a reconnu devant le Conseil de sécurité son échec à former un comité chargé d'élaborer une nouvelle Constitution pour la Syrie. M. Pedersen s'est entretenu mardi avec le chef de la diplomatie, Walid Mouallem, après son arrivée dans la capitale syrienne. Il espère avoir des discussions «substantielles» et «productives» avec les responsables syriens pendant sa visite de

trois jours. Il a assuré qu'il serait attentif aux opinions du gouvernement syrien afin d'accomplir des progrès dans le processus politique. M. Mouallem a, lui, souligné la volonté de Damas à «coopérer» pour «parvenir à une solution politique», soulignant que ce règlement devrait «conduire à l'élimination du terrorisme, la fin de la présence étrangère illégitime dans toute la Syrie, et la protection de l'unité et la souveraineté» du pays.

Acquis dans le domaine sécuritaire

La première mission de M. Pedersen a lieu alors que le gouvernement syrien a enchaîné les victoires face aux groupes terroristes armés et contrôle désormais les deux-tiers du pays. Près de huit ans de conflit, le gouvernement syrien est plus que jamais proche d'un retour en force grâce à ses victoires. Aujourd'hui, les combats ont baissé en intensité et sont limités à quelques régions, en comparaison avec l'embrasement de multiples fronts les années précédentes.

Le gouvernement syrien est donc en mesure de restaurer son totale autorité militaire et politique à travers toute la Syrie, tout en promouvant des solutions politiques plutôt que militaires dans la mesure où la situation actuelle est en son avantage. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé que le terrorisme international perd en Syrie, ajoutant que la priorité est de créer une alliance internationale globale contre le terrorisme. M. Lavrov a en outre affirmé la nécessité d'éradiquer définitivement le terrorisme en Syrie, notamment dans le gouvernorat d'Idlib, soulignant l'importance du retour des zones de l'est de l'Euphrate à l'Etat syrien, en faisant savoir que les Etats-Unis occupent encore des parties dans la zone de Tanf et assument la responsabilité de la vie des Syriens dans le camp de Rukbane.

Intensification des négociations avec les forces kurdes déployées à Manbij

Dans ce contexte, les autorités syriennes ont intensifié les négociations avec les forces kurdes déployées dans Manbij, dans le nord-est de la Syrie, selon le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Ayman Susan. Alors que le Président turc, Recep Tayyip Erdogan menaçait de lancer une offensive militaire dans le nord de la Syrie, le gouvernement syrien a intensifié depuis quelques jours son dialogue avec les Kurdes vivant notamment à Manbij, a souligné le vice-ministre syrien des Affaires étrangères.

«Les Kurdes font partie intégrante du peuple syrien. Nous

sommes convaincus qu'à travers le dialogue nous parviendrons à résoudre certaines difficultés, et ce dialogue le garantit tant qu'il est basé sur le principe d'intégrité territoriale de la Syrie et d'unité de son peuple», a fait savoir Ayman Susan.

Le haut responsable syrien a ajouté en outre que «le dialogue avec les Kurdes n'avait pas été rompu, mais qu'à la lumière des menaces turques, Damas a dû l'intensifier. Le retrait, annoncé par le président Donald Trump en décembre dernier, de militaires américains déployés en Syrie a surpris de nombreux alliés des Etats-Unis, tout en modifiant fortement la situation des combattants kurdes, qui luttent contre les terroristes.

De son côté, le Président turc a menacé de lancer une offensive militaire dans le nord de la Syrie pour chasser les miliciens des Unités de protection du peuple (YPG) qu'Ankara considère comme des «terroristes». Réagissant à un appel à l'aide lancé fin décembre par les populations de Manbij, les forces de l'armée syrienne ont déployé des unités dans le nord-est du pays juste après l'annonce du retrait des troupes américaines. Par ailleurs, Washington et Ankara discutent de l'établissement d'une possible «zone de sécurité» en Syrie, près de la frontière turque. Mais le gouvernement syrien a qualifié d'«agression» les déclarations «irresponsables» du président turc qui a dit que son pays était prêt à établir une telle zone. Dans le nord-ouest, des terroristes dominés par l'ex-branche d'Al-Qaïda contrôlent la province d'Idlib où une trêve est en vigueur.

RUSSIE/ÉTATS-UNIS La Russie prête à travailler pour sauver le traité nucléaire INF

La Russie est prête à travailler pour sauver le traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF), dont Washington a menacé de se retirer, a annoncé hier le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. «Nous sommes comme toujours prêts à travailler pour sauver le traité», a-t-il déclaré lors de sa conférence de presse annuelle, appelant les pays européens «à soutenir Moscou dans ces négociations». «J'espère que les pays européens, qui ont peut-être plus d'intérêts là-dessus que n'importe qui d'autres, vont aussi mettre leurs forces pour ne pas coller à la position américaine (...) et vont essayer de pousser Washington à avoir une position plus responsable», a ajouté le chef de la diplomatie russe.

Des diplomates russes et américains ont mené mardi à Genève des discussions sur le traité INF, sans parvenir à un terrain d'entente. Washington accuse Moscou de violer ce traité datant de la Guerre froide et a adressé le 4 décembre un ultimatum de 60 jours à la Russie pour «se conformer» à ces obligations.

A l'issue de la réunion de Genève, le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov a pour sa part accusé les Etats-Unis d'être «complètement responsables d'une éventuelle rupture du traité», ajoutant que «la Russie a fait des propositions pour sortir de l'impasse». «Nous avons profité des consultations pour proposer à la partie américaine une série de mesures concrètes sur les fusées 9M729 qui, selon nous, permettraient d'écarter tout suspicion sur la non-conformité à ce traité», a précisé M. Riabkov, cité par la presse russe. Selon l'Otan et les Etats-Unis, c'est ce nouveau système de missile qui viole le traité INF et est responsable de la menace de Washington de s'en retirer. Le traité INF de 1987, en abolissant l'usage de toute une série de missiles d'une portée variant de 500 à 5.500 km, avait mis un terme à la crise des euromissiles déclenchée dans les années 1980 par le déploiement des SS-20 soviétiques à têtes nucléaires.

ONU: La Palestine, à la tête du groupe des 77 et de la Chine pour 2019

Le président palestinien Mahmoud Abbas s'est engagé mardi à défendre le droit au développement compris pour les pays vivant sous le joug d'une occupation étrangère, en prenant formellement à l'ONU la présidence tournante pour 2019 du Groupe des 77 et de la Chine. Son ministre des Affaires étrangères, Riyad al-Maliki, a précisé dans la journée à des journalistes que les Palestiniens comptaient relancer «dans les prochaines semaines» leur demande d'être reconnus comme un Etat membre de l'ONU et plus seulement comme un observateur. «Nous savons que nous faisons face à un veto des Etats-Unis mais cela ne nous empêchera pas de présenter notre demande», a dit le ministre palestinien. Une approbation par le Conseil de sécurité est requise avant qu'une telle demande ne soit soumise à l'Assemblée générale de l'ONU. Les Palestiniens avaient déjà exprimé le même souhait en 2011 mais n'avaient alors pas présenté formellement de demande au Conseil de sécurité, vouée à l'échec en raison de l'opposition des Etats-Unis. En qualité de président du G77, «le droit au développement est un droit que nous nous efforcerons de renforcer et de réaliser», a déclaré M. Abbas lors d'une cérémonie au siège de l'ONU. «Nous devons préserver ce droit aussi pour ceux qui vivent sous le joug colonial et sous occupation étrangère». «La Palestine ne saurait faire exception à la règle. Nous souffrons aussi sous le joug de l'occupation étrangère», a-t-

il poursuivi en réaffirmant le droit pour tous les peuples «à l'autodétermination et à l'indépendance». «La colonisation et l'occupation de l'Etat de Palestine continuent de saper notre développement», a-t-il souligné. Sans citer les Etats-Unis, dont un plan de paix pour le Proche-Orient aux contours inconnus reste en gestation, Mahmoud Abbas a rappelé que les Palestiniens aspiraient toujours à un Etat vivant en paix au côté d'Israël, avec Jérusalem-est comme capitale, dans les frontières reconnues en 1967. «Nous voulons un règlement juste» pour les questions des réfugiés et des prisonniers, a-t-il précisé. L'attribution de la présidence du G77 et de la Chine à la Palestine avait été décidée en septembre. Une résolution de l'Assemblée générale en octobre lui avait conféré des pouvoirs légaux supplémentaires pour assurer cette fonction. Les Etats-Unis avaient alors vivement dénoncé ce nouveau rôle dévolu à la Palestine à l'ONU. Le G77 et la Chine (un groupe qui comprend en réalité 134 pays) «représentent les trois quarts» des membres des Nations unies, et «80% de la population mondiale», a relevé la présidente de l'Assemblée générale, Maria Fernanda Espinosa Garcés. «C'est un triomphe pour le multilatéralisme», a-t-elle estimé, tout comme le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres qui a souligné les apports très positifs du G77 dans la lutte contre le réchauffement climatique ou l'adoption récente d'un Pacte sur les migrations.

FRANCE: Les médias s'invitent dans le «grand débat national»

Une quarantaine de réactions de la presse française, soutenues par des associations et des syndicats, veulent s'inviter dans le «grand débat national» lancé mardi en France, en dénonçant les violences exercées à l'encontre de journalistes durant les mobilisations des «gilets jaunes». Les médias français ont été décriés par le mouvement des «gilets jaunes», en organisant des rassemblements devant les sièges de quelques-uns, pour dénoncer leur «partialité» dans le traitement des marches et rassemblements du mouvement. Certains journalistes ont même été empêchés d'exercer leur métier. Dans un texte commun, diffusé mardi soir, les médias signataires ont appelé au «respect de la liberté d'informer», soulignant que la presse ne doit pas être un «bouc émissaire». «Depuis quelques semaines, un peu partout en France, lors des manifestations des «gilets jaunes», des journalistes sont empêchés d'exercer, insul-

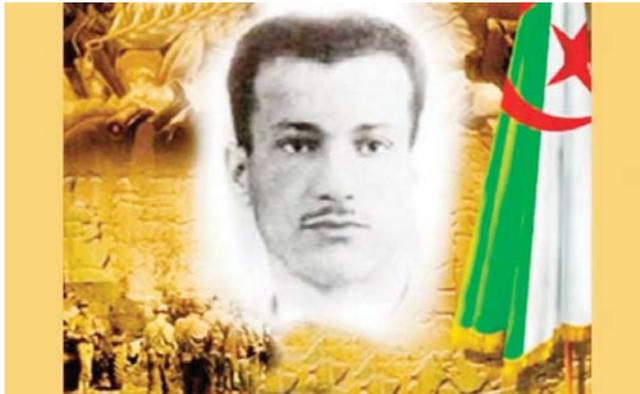
tés, malmenés physiquement, voire blessés, par des manifestants et/ou des policiers. Des journaux font face à des intimidations et à des blocages de parution. Sur les réseaux sociaux, les invectives sont légion à l'encontre des médias», ont écrit les signataires dont parmi eux l'AFP, des quotidiens, des hebdomadaires, des radios et des chaînes de télévision, reconnaissant que dans un «climat de défiance vis-à-vis des médias, la critique est «nécessaire». «La presse n'est pas exempte de reproches. Et les journalistes sur le terrain sont les premiers à s'interroger au quotidien sur la manière la plus juste et la plus honnête de couvrir l'actualité», ont-ils indiqué, soulignant qu'aucune défiance vis-à-vis de la profession, quelle qu'elle soit, ni désaccord avec une ligne éditoriale, un titre ou un reportage «ne peuvent justifier les violences de ces dernières semaines». «Empêcher les journalistes de faire leur travail, c'est empêcher les ci-

toyens d'être informés, c'est tout simplement menacer la démocratie», ont rappelé les signataires soutenus par Reporters sans frontières (RSF), les syndicats et associations professionnelles. A cet effet, ils condamnent de la manière la «plus ferme» les violences, rappelant que les journalistes sont là pour «rapporter les informations, y compris dans les pays où la liberté de la presse n'existe pas». Pour comprendre les difficultés des médias dans la couverture de la crise sociale, devenue politique, que travers la France, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a analysé les différents traitements éditoriaux du mouvement des «gilets jaunes» par les chaînes d'info spécialement et a réuni, mardi dernier, les responsables des chaînes d'info en continu. Le Collège du CSA a manifesté sa «solidarité» à l'égard des équipes de reportage confrontées à des violences qui «mettent en cause leur sécurité et donc la liberté de l'information».

RÉVOLUTION

Hommage à Didouche Mourad à l'occasion du 64^e anniversaire de sa mort

Un hommage a été rendu, mercredi à Alger, à l'un des héros de la Révolution nationale, Didouche Mourad, à l'occasion du 64^e anniversaire de sa mort. Son riche parcours et son rôle pour l'indépendance de l'Algérie ont été mis en évidence.



«Didouche Mourad est une icône et un grand symbole de la révolution nationale», a souligné Mohamed Lahcene Zeghidi, enseignant d'histoire à l'Université d'Alger, au Forum d'El-Moudjahid, mettant en avant «son rôle important pour l'indépendance du pays du joug colonial français, dès son jeune âge lors de son adhésion au mouvement national». M. Zeghidi a évoqué, à cette occasion, le parcours de ce militant de la première heure de la cause nationale, «un militant unique de par sa personnalité, son courage, son intelligence et sa vision des choses, dont les

jeunes générations devraient s'en inspirer».

«Didouche Mourad était charismatique, aimait la lecture, et n'a pas négligé son aspect physique puisqu'il était sportif», a-t-il ajouté, mettant en relief que durant la lutte armée contre l'occupation française, il était un «stratège». «Tel est le parcours qui a forgé sa personnalité et fait de lui un héros historique de la Révolution nationale. Il a toujours euvré pour l'unification des rangs des Algériens face l'ennemi français», a soutenu l'intervenant. Abondant dans le même sens, l'universitaire, Sadek

Bekhouche, a relevé que Didouche Mourad était «charismatique, fort mentalement, physiquement et spirituellement comme il était un grand nationaliste», notant que «grâce à ces qualités il devenait l'exemple à suivre pour beaucoup de jeunes de sa génération».

M. Bekhouche a appelé, à cet égard, notamment à «vulgariser l'image de Didouche Mourad et tous les valeureux héros de la Révolution nationale, auprès des jeunes générations et leur inculquer les valeurs patriotiques qui ont permis à l'Algérie d'arracher l'indépendance».

BISKRA :

Des poètes de 16 pays attendus aux journées littéraires arabes de la créativité poétique de Doucen



La ville de Doucen (wilaya de Biskra) se prépare à accueillir à partir de samedi prochain la 4^{ème} édition des journées littéraires arabes de la créativité poétique à laquelle sont attendus des poètes de 16 pays arabes, indique mercredi le président de l'association culturelle Besma, Tarek Khalfallah. Ce rendez-vous culturel annuel, de trois jours, réunira plus de 40 poètes des

quatre coins du pays, ainsi que de 16 pays arabes dont la Syrie, le Soudan, la Mauritanie, l'Arabie saoudite, la Tunisie, la Libye, les Emirats arabes unis, l'Égypte et l'Irak, a précisé la même source. Organisée sous le slogan «des grands immortels et des plumes prometteuses», la manifestation donnera lieu à l'installation de tentes pour les récitals poétiques et conférences et des spectacles équestres de fantasia et de musique folklorique, selon les organisateurs qui soulignent que cette édition est dédiée au défunt poète algérien Othmane Loucif. Ces journées littéraires sont conjointement organisées par l'association culturelle Besma de Doucen, l'association culturelle Wafa de Laghrouse et les assemblées populaires communales de Doucen et Laghrouse.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MOUZAIA
COMMUNE DE MOUZAIA

NIF : 09620916917590301

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2019

L'assemblée populaire communale de mouzaia lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales

Ouvert pour :

<< Location des bus au profit des écoles primaire destinés au transport scolaire 2019 >>

Lot 01	HAOUCH (BOUSMARA-LOUCHOU-KARMA-MOUDJO- GARTY-BERNADI-BENZAID-NEGOURA) vers l'école bouktab
Lot 02	HAOUCH (MERDJA-BERNADI-MEKOUSE-ZAOUIA-BROSET) vers l'école soudani boudjama
Lot 03	HAOUCH (FRIZI-SIMOUNOU-BOUDJAR) vers l'école rabah mohamed
Lot 04	HAOUCH (SIDI EL BAHRI-GAADA-MICHEL-BLANC) vers l'école beni chograne
Lot 05	HAOUCH (DJELLOUL-FABAR-BOURENE) vers l'école ferer l'amri
Lot 06	HAOUCH (CLAINE-ROUISSE-KEROUNA) vers les écoles de la ville de mouzaia
Lot 07	HAOUCH (LAMBIZA) vers l'école ben aichouba kadour
Lot 08	HAOUCH (SALOUR-IZAR-RCHILA-CLOU) vers l'école taib zghalmi

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges de l'opération auprès du bureau de marche de la commune de mouzaia. Sise au siège de la commune de mouzaia rue mabsof rabah mouzaia

L'offre devra contenir trois plis distincts :

* Tous les documents doivent être en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

NB : le soumissionnaire peut soumissionner dans un ou plusieurs lots.

A - Le dossier de candidature contient :

- 01)- déclaration de candidature (renseignée, datée et signée)
- 02)- déclaration de probité (renseignée, datée et signée)
- 03)- copie du registre de commerce : code en relation avec l'activité demandée
- 04)- copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF)
- 05)- copie de la carte d'immatriculation NIS
- 06)- copie de l'agrément de transport des voyageurs
- 07)- statuts pour les sociétés (dans le cas d'une SARL, EURL, SNC (Copie)
- 08)- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 09)- Tout document permettant d'évaluer les capacités minimales
- 10)- copie de procès verbal de contrôle technique automobile du véhicule de transport scolaire en cours de validité. (chaque lot séparé)
- 11)- copie de la carte grise du véhicule de transport scolaire - contrat de police d'assurance (chaque lot séparé) en cours de validité
- 12)- copie de permis de conduire de la catégorie D, en cours de validité

B- L'offre technique comprendra :

- 01) déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée)
- 02)- Le présent cahier des charges portant le cachet la signature du soumissionnaire précédé de la mention « lu et approuvé et paraphé » portant la mention manuscrite « Lu et Accepté »
- 03)- mémoire technique (renseignée, datée et signée)

C- L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission dûment remplie, cachetée, signée, paraphée et datée
- Le bordereau des prix unitaire, remplie en chiffres et en lettres, cacheté, signé, paraphé et daté
- Le détail estimatif et quantitatif remplie, cacheté, signé, paraphé et daté

Les offres doivent être scindées en trois (03) enveloppes distinctes, l'une contenant « dossier de candidature » et une autre « offre technique » et l'autre contenant « offre financière » . Les trois offres seront mises sous pli extérieur anonyme portant uniquement la mention :

A-MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE MOUZAIA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/2019

<< Location des bus au profit des écoles primaire destinés au transport scolaire 2019 >>

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour avant 14h00 à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP .

Au Bureau de marche de la commune. Sise au siège de la commune rue mabsof rabah mouzaia

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui s'effectuera en une seule séance publique le jour de dépôt des offres à 14h00 au siège de la commune rue mabsof rabah mouzaia (au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end , l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

La validité des offres des soumissionnaires est fixée à trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

LE SG DU HCA, SI EL HACHEMI ASSAD :

«Tamazight a besoin de toutes les compétences pour renforcer sa place dans la consolidation de l'identité nationale»

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a estimé, mardi à Tlemcen, que «la contribution de toutes les compétences nationales est nécessaire pour renforcer la place de Tamazight dans la consolidation de l'identité nationale».

Présidant l'ouverture d'un colloque international sur l'architecture amazighe, organisé par le HCA au palais de la culture «Abdelkrim Dali», Si El Hachemi Assad a rappelé que l'Etat œuvrera à la promotion de Tamazight comme langue nationale et officielle et comme l'une des trois composantes de notre identité nationale.

«Tamazight a besoin de la contribution de toutes les compétences nationales pour renforcer sa place et mettre l'identité nationale à l'abri de toutes les manipulations et comportements tendancieux qui tentent de semer la discorde et la discrimination entre le peuple d'une même nation», a-t-il souligné.

Le SG du HCA a estimé que la création d'une Académie algérienne de la langue amazighe permettra de parachever le processus de réhabilitation de cette langue dans notre pays et d'ouvrir les larges perspectives sur le plan du travail à mener dans plusieurs domaines au niveau du HCA, fort de son expérience ayant permis l'édition de publications scientifiques et littéraires, considérées comme des apports non négligeables de la création en Tamazight en Algérie».

Le même orateur a considéré qu'il est du devoir de tous d'être fiers des trois composantes de

notre identité nationale. Celles-ci sont au service de l'unité nationale. «Il s'agit de placer nos deux langues nationales et officielles, l'Arabe et Tamazight, dans leur véritable cadre pour les développer en permanence selon une vision scientifique saine, loin de toutes les surenchères pour restituer leur place naturelle définie par les dispositions constitutionnelles», a-t-il déclaré.

«Nous sommes appelés à mettre en œuvre tout ce qui est susceptible d'initier et matérialiser les valeurs de vivre ensemble, lutter contre les idées extrémistes et fanatiques. L'Arabe et Tamazight sont deux langues constituant un socle cohérent et indissociable, en raison de leurs relations complémentaires, fondées sur la fusion civilisationnelle à travers les âges», a encore ajouté M. Assad.

Le SG du HCA a affirmé que le projet politique, prôné par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à travers la réconciliation civile et la charte pour la paix, a ouvert la voie à la promotion des constantes de l'identité nationale et en a fait un atout commun pour tous les Algériens.

Ce projet a placé ainsi le statut de Tamazight sur la voie de la promotion et de son enseignement progressif et à l'abri des



manipulations politiques». Si El Hachemi Assad a estimé que «tout ce qui a été réalisé dans ce domaine nécessite actuellement la mise en place d'un plan consensuel imposant à toutes les instances nationales l'amélioration de la prise en charge de Tamazight à travers tout le pays et le lancement de l'amendement de certaines lois qui ne s'adaptent pas aux dispositions de la constitution».

Dans ce contexte, il a signalé que la priorité du HCA est de faire échec à certains arguments prônés par exemple par ceux qui s'opposent à l'enseignement de Tamazight dans les écoles sous prétexte de son caractère non obligatoire.

L'autre priorité du HCA est d'encourager la traduction, en tant que moyen important pour enrichir la culture nationale, a-t-il dit. M. Assad a appelé les in-

tellectuels et les politiciens à consacrer l'unité des constantes du peuple et à éviter de tomber dans le piège du monopole ou de la marginalisation de toute constante de l'identité nationale. «L'Algérie mérite tout notre amour, notre attachement à la servir et à œuvrer pour la consécration de ses trois dimensions l'Arabité, l'amazighité et l'Islam».

Ce colloque international auquel ont pris part des universitaires du pays et de certains pays arabes a été marqué par des interventions sur l'architecture amazighe en Algérie et d'autres pays arabes dont la Tunisie et le Maroc. Des conférences sur la construction numide d'El Hodna, l'urbanisme rural amazigh ont été également ainsi que la présentation de modèles de l'architecture du M'zab, des villages des Aurès et du Sahara.

TIZI-OUZOU: Début du tournage d'un film sur Si Mohand Ou Mhand le 19 janvier en cours

Le premier tour de manivelle d'un film sur la vie et l'œuvre du poète Si Mohand Ou Mhand sera donné ce samedi, 19 janvier, à Djemma N Saridj, dans la commune de Mekla, une quinzaine de km à l'Est de Tizi-Ouzou, a indiqué mardi, la boîte productrice du film.

Produit avec le soutien du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (FDATIC), le long métrage intitulé «Si Mohand Ou Mhand» est réalisé par Mohamed Mouzaoui qui en est, également, le scénariste. La trame du film, écrite il y a une trentaine d'années, a-t-il précisé à l'APS, «a subi quelques remodélages et allègements tout en gardant l'âme de ce qui est sa quête principale: la reconstitution de l'œuvre dans son contexte», soulignant que le film est «une fiction qui cherche la reconstitution de l'âme des poèmes et non pas se contenter de leur récitation».

Selon le synopsis du film, celui-ci retrace «le destin contrarié» de la vie et l'œuvre du poète éponyme qui se confond avec «le destin collectif des algériens qui subissait à l'époque les assourdissants assauts d'une longue conquête coloniale». L'enfant, Mohand, qui n'avait que 12 ans lorsque les français vinrent à bout de la résistance de la Kabylie en 1857, avait assisté à la déchéance et l'expropriation de sa famille, jetée sur les routes.

Une déchéance sociale qui l'a poussé lui-même à mener une vie d'errance à travers tout le pays durant une trentaine d'années avec comme seule arme, sa poésie, dont il fit «l'écho d'un peuple et d'un pays». Partant sur les traces du poète, le tournage du film déroulera, d'ailleurs, sur plusieurs sites, dont Tizi-Ouzou, Alger, Tébessa ou Si Mohand avait travaillé à un moment donné dans les mines d'El Ouenza et Annaba où il avait souvent vécu et qu'il traversait pour aller en Tunisie. Né entre 1840 et 1845 à Icheraïouen, commune de Larbaâ Nath Irathen, (25 Km au Sud-est de Tizi-Ouzou), Si Mohand Ou Mhand est mort le 28 décembre 1905 à Ain El Hammam. Beaucoup de ses poèmes, empreints de belles rimes et de clarté, ont été déclamés au gré des circonstances et des événements ayant marqué sa vie, sont passés à la postérité comme paraboles.

TIZI OUZOU

L'urgence de récupérer et numériser les manuscrits soulignées lors d'un séminaire

Les présidents des hauts conseils islamiques (HCI) et de la langue arabe (HCLA), respectivement Bouabdellah Ghoulamallah et Salah Belaid, ont insisté mardi à Tizi Ouzou sur l'urgence de la récupération et de la numérisation des manuscrits encore détenus par des familles à travers le territoire national. S'exprimant à l'ouverture du premier séminaire régional sur le manuscrit placé sous le thème «manuscrit et transmission culturelle, cas des zouaoua» organisé par ces deux institutions à la maison de la culture Mouloud Mammeri, le président du HCI Bouabdellah Ghoulamallah, a déploré que ce «trésor produit par les zouaïas et témoin important de l'authenticité de la société algérienne et de son niveau de savoir, soit encore détenues par des familles et exposé à la disparition par les aléas du temps car mal conservé».

Rappelant l'opération lancée par le HCI et la HCLA pour la récupération, la préservation et la numérisation de ce patrimoine d'une grande valeur dont une partie importante a été détruite par le colonialisme français ou se trouve actuellement dans les bibliothèques de plusieurs pays étrangers, ce même responsable a souligné l'importance de mettre à la disposition des étudiants et des chercheurs ce patrimoine afin qu'ils puissent étudier.

«Le patrimoine que la France coloniale a tenté par tous les moyens de faire détruire pour faire croire que nous étions une société illettrée, sans culture et sans savoir, et qui a été préservé grâce à la conscience des familles qui l'ont récupéré des zouaïas pour le préserver, mérite aujourd'hui d'être étudié pour dire que même si on a essayé de nous faire

taire, nos plumes ne s'étaient jamais tuées», a-t-il dit. Expliquant la procédure de récupération de ces manuscrits, une opération rendue difficile notamment par le refus de plusieurs familles détentrices de ce patrimoine national de coopérer, le président du HCLA Salah Belaid, a rappelé que la commission chargée de cette mission, produite des copies des documents, les originaux sont ensuite restitués à leurs propriétaires.

A ce jour, un total de 12.000 documents ont été récupérés dont 900 ont été numérisés et mis sur le portail algérien des manuscrits qui sera officiellement ouvert le 16 avril prochain à l'occasion de la célébration de la journée du savoir, a réaffirmé Salah Belaid.

Le but de cette démarche et de préserver les droits d'auteurs et de propriété des ma-

nuscrits tout en permettant aux chercheurs algériens et étrangers d'y avoir accès en un clic, a-t-il indiqué.

Ce séminaire régional sur le manuscrit, sera suivi par d'autres similaires qui se tiendront à Bejaïa, Sétif et Bordj Bou Arreridj et dans des wilayas du sud, a souligné le président du HCI qui a également annoncé la publication cette année d'un lexique des termes juridiques.

Lors de cette même rencontre animée par des conférenciers de plusieurs wilayas dont Bejaïa Bouira, Ghardaïa, et Alger, le président du HCI a saisi l'occasion pour s'exprimer en faveur de la transcription de Tamazight en caractère arabe estimant qu'il s'agit de cette langue avec des caractères latins menaçant l'unité nationale», selon lui.

TLEMCEM :

Plaidoyer pour l'introduction de la matière architecture amazighe à l'université

Les participants au colloque international sur l'architecture amazighe, dont les travaux ont pris fin dans la soirée du mardi, ont plaidé pour l'introduction de la matière "architecture amazigh" dans le système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Les autres recommandations émises à la clôture du colloque, organisé par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) en collaboration avec

l'association nationale des architectes, ont porté sur la nécessaire introduction du thème du patrimoine architectural dans les manuels scolaires, la création d'une unité de recherche en patrimoine et architecture amazighe avec toutes ses diversités à l'échelle nationale dans une première étape puis son élargissement au niveau maghrébin en vue d'élaborer un dictionnaire de terminologie unifiée de cette spécialité.

Les participants ont également recommandé la conception d'un atlas maghrébin de tous les sites portant une spécificité locale, en plus de l'élaboration d'un plan commun entre les ministères concernés pour la réhabilitation et la restauration des espaces anciens en vue de les exploiter comme pôles touristiques et la mise sur pied d'un programme d'activités d'une durée d'une année et dédié au patrimoine ama-

zighe. Cette rencontre a donné lieu à d'autres propositions dont l'élargissement de ce genre d'initiatives à d'autres wilayas en vue de valoriser les éléments du patrimoine urbain ancien et islamique, en association avec des instances spécialisées, de la société civile. La deuxième édition de ce colloque international se déroulera à la fin de l'année 2019 à Nâama.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Profilage

Réalisateur : Vincent Jamain
Avec : Juliette Roudet, Jean-Michel Martial



Alors qu'Adèle vient de reprendre du service, elle rejoint Rocher sur une déportementale à la campagne où une conductrice a mystérieusement disparu. La police n'a retrouvé que son véhicule et sa carte grise. Tout indique qu'une autre voiture était présente sur les lieux. Courtène découvre qu'il y a un an, une femme du même âge avait signalé qu'un véhicule avait tenté de la faire sortir de la même route.

france 2 21:00

La spéciale d'Envoyé

MAGAZINE D'INFORMATION



Ce numéro est consacré au glyphosate, herbicide considéré par de nombreux scientifiques comme dangereux pour la santé. Elise Lucet recueille les témoignages d'anonymes et de célébrités dont Laure Maudou, Julie Gayet, Jamel Debbouze, Lambert Wilson, Lilian Thuram, qui ont accepté de se prêter à un test en laboratoire. Reportages : Glypho or not glypho ? Tandis que Vincent, céréalier dans l'Aisne, a recours à la substance chimique, Olivier, dans le Loiret, prône le bio • Interdiction : le vote impossible • Monsanto, la fabrique du mensonge • Sri Lanka, un pays sans glyphosate.

france 3 21:00

Le dernier diamant

Réalisateur : Eric Barbier
Avec : Yvan Attal, Bérénice Bejo



Cambrioleur de haute volée, Simon sort tout juste de prison. Albert, son complice habituel, lui propose un coup : voler le Florentin, un diamant mythique qui va être mis en vente. Il va lui falloir s'approcher de Julia, la jeune diamantaire, chargée, suite au décès récent de sa mère, d'organiser les enchères en Belgique. Pour cela, Simon décide de se faire passer pour un spécialiste de la sécurité auprès de Julia.

CANAL+ 21:05

Escape at Dannemora

Réalisateur : Ben Stiller
Avec : Benicio Del Toro, Patricia Arquette



Devant le refus de Gene, le gardien de prison, de remettre David dans son ancienne cellule, Richard élabore une stratégie pour arriver à ses fins en déclenchant un incendie. Pendant ce temps, Tilly, après avoir fait des courses, parvient à introduire, sans éveiller les soupçons de son compagnon Lyle, des lames de scie à métaux pour Richard. Ce dernier les partage avec David. Les deux détenus en profitent pour faire avancer leur plan en faisant semblant de faire des travaux au sein de la prison. Dans le même temps, Gene s'interroge sur les motivations de Tilly.

6 21:00

Scènes de ménages

Avec : Audrey Lamy, Loup-Denis Elion
Guest star : Philippine Leroy-Beaulieu, Thierry Lhermitte



Les cinq couples séjournent à Valberg, station de sports d'hiver des Alpes-Maritimes. Emma accompagne Fabien avec ses élèves en classe de neige. A la suite d'une erreur de planning, Philippe et Camille doivent cohabiter avec Isabelle (Philippine Leroy-Beaulieu) et son nouveau compagnon François (Christian Bujéau). L'ambiance est plus que tendue entre eux. De leur côté, Huguette et Raymond font une cure thermale. Liliane et José sont, eux, invités par Christian (Thierry Lhermitte), un promoteur immobilier, et son épouse, Agnès (Fanny Cottençon) au Swiss Palace Hotel. Pendant que Marion organise le séminaire des Femmes au top, Cédric prend des cours de ski...

Jeux

Samourai-Sudoku N°2069

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6	1								2	7									4	1						
4			7							3									1	9	3				6	
	6									3									4						5	
		2								8									8						9	
	7									6									2					3		
	5	3	9							8									2				4	6	7	
	3									6									2						3	
7										2	3								8	9					2	
										3	7															
										1	6															
										1	2															
9										7	2								6	8					1	
	8									7										1					8	
		6	3	2							9								4				2	9	6	
		3									2								3					7		
		4									9								5					1		
		2									5								9					5		
8										3	2	6							6	3	9			4		
										4									9							
6	1																		1					3	7	



Les avarés sont comme les mines d'or qui ne produisent ni fleurs ni feuillages.
Citation de Voltaire ; Les pensées philosophiques (1862)

Mots croisés N°2069

- 1 - Vraiment beaucoup
2 - Combattre dans l'arène - Fin de verbe
3 - Mauvaise école - Placée
4 - Brusque ondée - Napperon
5 - Sorti de l'oeuf - Genre de paresseux - Socle
6 - Peras tomber des noix -
7 - Satellite - Cité biblique - Distingué
8 - Vit - C'est le cobalt
9 - Escroqua
10 - Tiendras bon
- Horizontalement :
A - Tueur à mains nues
B - Récents
C - Bout de bois - Jointes
D - Deuxième en gamme - Derniers cris
E - Envoyé de Dieu très attendu - Voisins de l'équerre
F - Grand lac américain - Se rebelle
G - Support de voile - Débit de boissons - Personnel
H - Abimas - Durillon
I - Jamais admises - Déroba
J - Support d'estrade - Champion

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										



OLYMPISME Don de plusieurs objets historiques du MC Alger au musée olympique

Le Mouloudia Club d'Alger (MCA) a fait une donation au Musée olympique algérien de plusieurs objets historiques relatant le parcours du club, de sa création en 1921 jusqu'à aujourd'hui, lors d'une cérémonie organisée mardi à Alger.

Ce rendez-vous a eu lieu en présence du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, du secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports, Nassim Sebba, du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf et des membres de la grande famille mouloudienne, dont l'ancien escrimeur et actuel président de l'instance fédérale de la discipline, Raouf Bernaoui, qui a relevé l'importance du geste du club algérois.

«Cette donation ô combien précieuse de ce prestigieux et valeureux club va contribuer, sans aucun doute, à la conservation de l'histoire du mouvement sportif national. Ces objets offerts aujourd'hui et datant d'avant et après l'indépendance, vont constituer un point de départ pour les autres clubs historiques afin d'étoffer les étalages du musée, créé pour la circonstance», a indiqué Bernaoui, un des enfants du MCA.

Pour sa part, l'ancien président emblématique de la section football du MCA, Abdelkader Drif (82 ans) a tenu à rendre un vibrant hommage au président du COA «qui a permis à la grande famille du Mouloudia de mettre à la disposition des sportifs, citoyens et surtout jeunes Algériens, l'histoire du Doyen, ses vestiges et les conditions de sa création».

«Le COA nous a permis aujourd'hui de nous exprimer dans cet espace purement sportif. Il nous a permis de nous rappeler du passé, d'apprécier le présent et d'espérer un avenir radieux.

Les objets remis à l'occasion au Musée olympique vont conforter l'héritage sportif et historique de l'Algérie et inciteront, je l'espère, les autres clubs algériens à faire de même», a souhaité Drif, assurant que le Musée olympique va donner une image «rayonnante» de l'Olympisme et du sport algérien qui a réalisé des performances «mémorables» dans tous les domaines. Les membres de la famille du MC Alger présents à la cérémonie et constitués d'anciens dirigeants, joueurs et représentants de défunts membres du club, ont remis au ministre des Moudjahidines des objets historiques ainsi qu'un tableau portant les noms et les photos des 97 martyrs ayant porté les couleurs du club. Ils ont tenu aussi à honorer le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«Le sport algérien en général et le football en particulier ont contribué de manière significative et complète à faire passer le message. Et les exploits et les traits de ces martyrs resteront présents dans la mémoire nationale. L'initiative louable du MCA est très appréciée et un geste à méditer», a indiqué M. Zitouni avant d'apposer sa signature sur le Registre d'Or du Musée. A la fin de la cérémonie, les présents ont assisté à une projection vidéo sur l'histoire de la création du MC Alger et un débat s'en est suivi sur le sujet. Il est à rappeler que les donateurs au Musée sportif algérien recevront un certificat attestant la donation des objets qui seront soigneusement conservés.

APS

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, MOHAMED HATTAB : «Plus de 8700 structures de jeunesse et de sports réalisées à travers le pays»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a affirmé, mardi à Boumerdes, que l'Etat avait réalisé depuis l'indépendance à ce jour plus de 8700 installations et structures de jeunesse et de sports à travers tout le pays.

De 1962 à 1999, près de 1320 installations et structures de jeunesse et de sports ont été recensées, et de 1999 à ce jour, près de 7400 projets ont été réalisés, portant le nombre total actuellement à près de 8700 installations de jeunesse et de sports à travers tout le pays, a déclaré le ministre à la presse lors de l'inspection de plusieurs structures de jeunesse et de sports à travers les communes de la wilaya.

A ces projets, s'ajoutent des salles omnisports et des structures de jeunesse au niveau des établissements éducatifs (les trois cycles) et des universités du pays, a fait savoir le ministre.

A la faveur de ces réalisations, l'infrastructure destinée à la jeunesse et au sport a été entièrement pris en charge à travers tout le pays, a souligné le ministre qui a estimé que les ressources humaines jouent également un grand rôle dans la gestion de ces structures puisque l'essentiel, a-t-il dit, est la manière de les maintenir et les préserver.

Dans ce cadre, le ministre a fait savoir que son département ministériel envisage d'élargir l'exploitation rationnelle et de proximité des installations et des structures de jeunesse et de sports réparties à travers le pays et celles se trouvant au niveau des établissements éducatifs et de



l'enseignement supérieur. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant la reconsidération du sport scolaire, a précisé le ministre, affirmant que ce dossier avait été ouvert avec les autorités concernées, d'autant qu'il n'y a de réussite qu'en recourant au sport scolaire et universitaire.

Le besoin étant exprimé au niveau local, nous sommes appelés à revisiter les modalités d'ouverture de ces structures et installations en les mettant à la disposition des jeunes pour prendre en charge leurs besoins en la matière notamment en ces

périodes de l'année. Après s'être enquis du centre de loisir scientifique et le centre de vacances à Dellys (à l'est du chef lieu de la wilaya), le premier responsable du secteur a mis en avant l'impératif de laisser une marge de liberté et d'initiative aux jeunes qui affluent vers ces sites, à travers la création de nouvelles activités novatrices au diapason de l'avancée technologique et moderne que connaissent les différents domaines.

L'importance réside, poursuit le ministre, dans la familiarisation des enfants à ces activités en les incitant à

suivre pareilles orientations.

Quant à la gestion des centres de repos et des colonies de vacances répartis sur le territoire national, le ministre a exprimé sa volonté de voir se déployer davantage les efforts dans ce sens, en réfléchissant à mettre en avant une gestion à caractère commercial pour être à la hauteur des services commerciaux modernes et des exigences du marché.

Cette approche contribuera, également, à stabiliser financièrement ces installations devant, bien entendu, garder leurs prestations et indéniable caractère social.

BOXE/CHAMPIONNAT NATIONAL (JUNIORS) : Plus de 200 pugilistes présents à Boussaâda

Deux-Cent-vingt (220) pugilistes prendront part au championnat national de boxe juniors, prévu du 17 au 20 janvier à la salle omnisports de Boussaâda (M'sila), a appris l'APS hier de la Fédération algérienne de la discipline (FAB).

Représentant 28 ligues de wilaya, le Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) et la Protection civile, ces

pugilistes sont en lice dans 10 catégories de poids lors de cette manifestation sportive. Pour la saison 2019, la FAB a voulu matérialiser le principe de l'augmentation du volume compétitif des pugilistes en garantissant une omniprésence de la boxe sur l'ensemble du territoire national et durant toute l'année. Cette compétition sera supervisée par des techniciens qui auront la tâche

de détecter d'éventuels talents susceptibles de renforcer les équipes nationales en vue des prochaines échéances. Pour rappel, cette compétition a été précédée par le déroulement des championnats d'Algérie seniors, organisés début du mois de décembre au Centre régional de regroupement des équipes nationales à Chlef en présence de 250 pugilistes.

HAND/MONDIAL-2019: 4 sélections au second tour de la compétition

Le Danemark, la Norvège, l'Allemagne et la France se sont qualifiés pour la seconde phase de poule du Mondial-2019 de handball messieurs, à l'issue des matchs de leurs groupes, disputés mardi à Herning et à Berlin.

A Herning, le Danemark, champion olympique en titre, et la Norvège, vice-championne du monde en 2017, ont continué leur parcours parfaits, avec une quatrième victoire en autant de rencontres, contre l'Autriche pour les Danois (28-17) et contre le Chili pour les Norvégiens (41-20).

D'ores et déjà qualifiées pour le second tour, les deux équipes scandinaves s'affron-

teront jeudi. Le vainqueur abordera cette phase avec quatre points, en position de force pour une qualification pour les demi-finales.

Dans ce groupe C, la troisième place qualificative pour le second tour se disputera entre l'Autriche, le Chili et la Tunisie. A Berlin, Allemands et Français avaient rendez-vous dans un match primordial pour la suite de la compétition, puisque les points seront conservés pour le second tour.

Soutenus par les 13.500 spectateurs de la salle allemande, les coéquipiers de l'aillier gauche du Paris SG Uwe Gensheimer pensaient avoir fait la différence avec

deux buts d'avance à trois minutes de la fin (25-23), mais les Français, doubles tenants du titre, sont revenus à la dernière seconde sur un tir de Timothy N'Guessan, lui qui avait raté ses deux premières tentatives dans la rencontre (25-25).

«J'ai fait beaucoup d'erreurs dans le match. Je suis content du dernier but, mais je suis surtout content de l'équipe. On était trois buts derrière et on n'a rien lâché, c'est comme ça qu'on forge l'équipe», s'est réjoui N'Guessan au micro de beIN Sports. Les deux équipes restent invaincues dans le tournoi, et se qualifient pour le second tour. Dans ce groupe A très

relevé, le Brésil a continué de surprendre, en s'offrant une deuxième victoire contre une nation européenne. Au lendemain de son succès contre la Serbie (24-22), le Brésil est venu à bout de la Russie 25 à 23, porté par son ailier droit Felipe Borges (7 buts) qui évolue à Tremblay et Haniel Langaro (6), arrière gauche de Dunkerque.

Un succès jeudi contre l'équipe de Corée unifiée assurerait aux Sud-Américains une place parmi les 12 qualifiés dans le second tour, pour leur meilleur résultat à un Championnat du monde (jusque-là, ils n'ont pas fait mieux qu'une 13e place en 2013).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2^E J) : Le CSC en quête de confirmation, la JSS en danger face au Ahly

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CS Constantine et la JS Saoura, aborderont dans un contexte différent leur rendez-vous à domicile comptant pour la 2^e journée de la phase de poules, prévue demain et samedi.



Le CSC, auteur d'une retentissante victoire au stade Olympique de Sousse lors de la 1^{re} journée face au Club Africain de Tunis (1-0), affrontera un adversaire d'un autre calibre : les redoutables Congolais du TP Mazembe, quintuples champions d'Afrique.

Les joueurs de l'entraîneur français Denis Lavagne, sur une courbe ascendante après sept succès de suite, toutes compétitions confondues, devront sortir le grand jeu face à l'ogre congolais qui a souvent réussi ses déplacements en Algérie.

L'autre match du groupe C opposera deux bêtes blessées : Al-Ismaïly (EGY) et le Club Africain (TUN) avec comme seul objectif la victoire pour se racheter de leur défaite concédée lors de la journée inaugurale.

De son côté, la JS Saoura, battue sans gloire à Dar es

Salaam par les Tanzaniens de Simba (3-0) dans le cadre du groupe D, devra impérativement l'emporter à Béchar face au finaliste malheureux de la précédente édition, Al-Ahly.

Une autre défaite face aux Cairotes hypothéquerait sérieusement les chances de la JSS en vue des quarts de finale. Al-Ahly, vainqueur à la maison face aux Congolais de l'AS Vita Club (2-0), visera la victoire pour s'approcher de la qualification. Dos au mur, le second représentant algérien dans cette épreuve est appelé à relever la tête, lui qui reste sur une série noire de quatre défaites de suite, toutes compétitions confondues.

L'AS Vita Club, à l'instar de la JSS, accueillera les Tanzaniens de Simba avec la ferme intention de remporter le gain du match et se relancer dans le groupe.

Le point du groupe C avant la 2^e journée

Point du groupe C avant le déroulement de la 2^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue vendredi et samedi :

Demain :

Al-Ismaïly (EGY) - Club Africain (TUN) (18h00)

Samedi :

CS Constantine (ALG) - TP Mazembe (RDC) (20h00)

Classement	Pts	J
1. TP Mazembe	3	1
--. CS Constantine	3	1
3. Club Africain	0	1
--. Al-Ismaïly	0	1

Déjà joués :

Club Africain (TUN) - CS Constantine (ALG) 0-1
TP Mazembe (RDC) - Club Africain (TUN) 2-0

Reste à jouer :

3^e Journée : (1-3 février 2019)

TP Mazembe (RDC) - Club Africain (TUN)

Al-Ismaïly (EGY) - CS Constantine (ALG)

4^e Journée : (12-13 février 2019)

Club Africain (TUN) - TP Mazembe (RDC)

CS Constantine (ALG) - Al-Ismaïly (EGY)

5^e Journée : (8-10 mars 2019)

CS Constantine (ALG) - Club Africain (TUN)

Al-Ismaïly (EGY) - TP Mazembe (RDC)

6^e Journée : (15-17 mars 2019)

Club Africain (TUN) - Al-Ismaïly (EGY)

TP Mazembe (RDC) - CS Constantine (ALG)

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE:

Le point du groupe D avant la 2^e journée

Point du groupe D avant le déroulement de la 2^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, vendredi et samedi :

Demain :

JS Saoura (ALG) - Al-Ahly (EGY) --20h00--

Samedi :

AS Vita Club (RDC) - Simba (TAN) --17h00--

Classement	Pts	J
1. Simba	3	1
--. Al-Ahly	3	1
3. AS Vita Club	0	1
--. JS Saoura	0	1

Déjà joués :

Al-Ahly (EGY) - AS Vita Club (RDC) 2-0

Simba (TAN) - JS Saoura (ALG) 3-0

Reste à jouer :

3^e Journée : (1-3 février 2019)

AS Vita Club (RDC) - JS Saoura (ALG)

Al-Ahly (EGY) - Simba (TAN)

4^e Journée : (12-13 février 2019)

Simba (TAN) - Al-Ahly (EGY)

JS Saoura (ALG) - AS Vita Club (RDC)

5^e Journée : (8-10 mars 2019)

AS Vita Club (RDC) - Al-Ahly (EGY)

JS Saoura (ALG) - Simba (TAN)

6^e Journée : (15-17 mars 2019)

Al-Ahly (EGY) - JS Saoura (ALG)

Simba (TAN) - AS Vita Club (RDC)

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16^{ES} DE FINALE BIS/RETOUR) NAHD-AHLI BENGHAZI : Les «Sang et Or» à 90 minutes des poules

Cruellement battu dans le temps additionnel au match aller disputé à Tunis (1-0), le NA Hussein-Dey tentera de renverser la vapeur pour accéder aux poules, samedi face aux Libyens du Ahli Benghazi au stade 5-Juillet (Alger, 17h45), en match comptant pour les 16^{es} de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Le Nasria, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat lors de la première manche, sera contraint de puiser dans ses ressources pour venir à bout d'une équipe libyenne capable du meilleur comme du pire.

«Nous devons oublier cette défaite et nous concentrer sur la seconde manche qui sera décisive.

Nous avons les moyens de les battre chez nous et devant notre public, nous devons rester concentrés tout au long de la partie pour éviter toute mauvaise surprise», a indiqué le buteur-maison du Nasria, Ahmed Gasmî.

Comme ce fut le cas lors du dernier match disputé à domicile face aux Zambiens de Green Eagles (2-1) dans le cadre des 16^{es} de finale (retour) de la compétition, l'entraîneur des «Sang et Or», Mohamed Lacet, va certainement concocter un schéma purement offensif pour «assommer» les Libyens. Même si la mission s'annonce difficile dans un derby 100% maghrébin, les coéquipiers du milieu offensif Chamseddine Harrag seront appelés à sortir le grand jeu pour pouvoir continuer l'aventure pour leur grand retour sur la scène continentale après plusieurs années d'absence.

Coupe de la Confédération / 16^{es} de finale (bis) retour : Le programme

Programme des rencontres comptant pour les seizièmes de finale (bis - retour) de la Coupe de la Confédération de football, prévues samedi et dimanche :

Samedi : Aller

Mukura Victory (Rwanda) - Al-Hilal (Soudan)

0-3

Petro Atletico (Angola) - Stade Malien (Mali)

1-1

Faso Salitas (Burkina Faso) - Al-Nasr (Libye)

0-1

RS Berkane (Maroc) - ASC Jaraaf (Sénégal)

0-2

Zamalek (Egypte) - IR Tanger (Maroc) 0-0

Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) - Zesco United (Zambie) 1-3

NA Hussein-Dey (Algérie) - Ahli Benghazi (Libye) 0-1

Hassania Agadir (Maroc) - Jimma Aba Jifar (Ethiopie) 1-0

Dimanche :

New Stars Douala (Cameroun) - Gor Mahia (Kenya) 1-2

Asante Kotoko (Ghana) - Coton Sport (Cameroun) 3-2

FC San Pedro (Côte d'Ivoire) - Nkana FC (Zambie) 0-3

Enugu Rangers (Nigeria) - Bantu FC (Lesotho) 2-1

Kampala City (Ouganda) - AS Otho (Congo) 0-3

Raja Casablanca (Maroc) - African Stars (Namibie) 1-1

CS Sfaxien (Tunisie) - Vipers SC (Ouganda) 0-0

NDLR : l'ES Sahel (Tunisie) est qualifiée d'office pour la phase de poules compte tenu de son classement africain.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2^E JOURNÉE) :

Le programme

Programme de la 2^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue vendredi samedi :

Demain 18 janvier :

Groupe B :

Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Horoya AC (Guinée)

ES Tunis (Tunisie) - FC Platinum (Zimbabwe)

Groupe C :

Al-Ismaïly (Egypte) - Club Africain (Tunisie)

Groupe D :

JS Saoura (Algérie) - Al-Ahly du Caire (Egypte)

Samedi 19 janvier :

Groupe A :

ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - Lobi Stars (Nigeria)

Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - WA Casablanca (Maroc)

Groupe C :

CS Constantine (Algérie) - TP Mazembe (RD Congo)

Groupe D :

AS Vita Club (RD Congo) - Simba SC (Tanzanie).

LIGUE 2 (18^E JOURNÉE) : Le MC El-Eulma et le NC Magra à la poursuite de l'ASO Chlef

Les poursuivants directs de l'ASO Chlef, en l'occurrence le MC El-Eulma et le NC Magra, espèrent un exploit du RC Kouba face au leader chélifien, pour virer en tête, à l'occasion de la 18^e journée du Championnat de Ligue 2 de football, prévue demain samedi.

L'ASO Chlef (1^{re} - 33 pts), qui vient de récupérer son fauteuil de leader une semaine seulement après l'avoir perdu au profit du MCEE, sera véritablement en danger face au mal classé qu'est le RC Kouba (15^e - 12 pts), une équipe au besoin pressant de points.

Les hommes de Samir Zaoui tenteront au stade Benhaddad de Kouba de faire le plein de points pour résister au retour des deux poursuivants en question. La formation koubéenne drivée par Mounir Zeghdoud jouera son va-tout car il y va de son avenir en Ligue 2. Un nouveau revers à domicile en effet sera lourd de conséquences.

Le MCEE (2^e - 31 pts) qui n'a chauffé le fauteuil de leader que l'espace d'une semaine, devra d'abord passer l'obstacle de l'USM Harrach (14^e - 14 pts), avant de penser au match de Kouba, prévu le lendemain samedi. Le match des Eulmis ne sera pas de tout repos, vu la situation catastrophique dans laquelle se trouvent déjà les Harrachis, contraints de récolter des points ça et là pour sauver leur peau.

L'autre poursuivant, le NCM (2^e - 31 pts), qui effectue également une saison remarquable en Coupe d'Algérie, sera le plus mal loti lors de cette journée en effectuant un lointain et difficile déplacement à Mostaganem pour y affronter l'ESM (8^e - 23 pts). Les camarades du buteur attiré Nezouani, auteur d'un doublé lors de la précédente journée, ne seront pas à l'aise devant la formation de l'Ouest, pas encore sortie de l'auberge.

Le WA Tlemcen (4^e - 28 pts), nettement battu samedi dernier par la JSM Béjaïa (4-0) et éjecté du podium d'accession, livrera un difficile derby devant son voisin, le MC Saïda (12^e - 19 pts) qui flirte déjà avec la zone de relégation.

Les deux équipes aux objectifs diamétralement opposés chercheront avant tout le résultat au détriment du spectacle dans un match qui clôturera la 18^e journée car fixé samedi à 17h45.

L'US Biskra (4^e - 28 pts) se déplacera chez l'Amel Boussaâda (10^e - 21 pts) dans un match programmé à huis clos qui pourrait constituer une aubaine pour les Biskris, lesquels pourraient également tirer profit de la fatigue de l'ABS après son match de Coupe livré mardi face à l'ES Sétif (défaite 1-0) et qui fait suite à sa lourde défaite "at home" devant le NC Magra (3-0).

Le RC Relizane (6^e - 27 pts), qui garde toujours l'espoir de faire partie des trois promus à la fin de l'exercice 2018-2019, accueillera la JSM Skikda (9^e - 22 pts), auteur d'un excellent début lors de la phase retour (6 pts en 2 matches).

Ce match sera d'une importance capitale pour les équipes connues pour leur football de qualité. L'USM Annaba (7^e - 24 pts) aura a priori une tâche facile devant la lanterne rouge, l'USM Blida (16^e - 9 pts). Cette dernière aura attendu 17 journées pour signer sa 1^{re} victoire de la saison. Ce succès coïncidant avec l'arrivée du coach Mohamed Henkouche il y a quelques semaines, pourrait être le déclic pour les Blidéens qui croient toujours à leur bonne étoile.

Le dernier match de cette journée mettra aux prises à Oran, l'ASMO (13^e - 16 pts) à la JSM Béjaïa (10^e - 21 pts), deux écoles de football qui luttent malheureusement pour leur maintien.

Le programme

Aujourd'hui 17 janvier :

Alger (5-Juillet) : MC Alger - CR Belouizdad (17h45)

Demain 18 janvier :

Magra : CABB Arréridj - USM Alger (15h00) huis clos

Béjaïa : MO Béjaïa - MC Oran (16h00)

Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - ES Sétif (17h45)

Samedi 19 janvier :

Aïn M'liha : AS Aïn M'liha - Olympique Médéa (15h00)

Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - JS Kabylie (16h00)

Mardi 29 janvier :

Alger (20-Août) : NA Hussein-Dey - DRB Tadjenanet (15h00)

Vendredi 1^{er} mars :

Béchar : JS Saoura - CS Constantine (17h45)

LIGUE 1 (18^E JOURNÉE) : Derby indécis à Alger, duel à distance entre le leader et son dauphin

Le derby algérois des extrêmes, MC Alger - CR Belouizdad, constituera l'affiche de la 18^e journée du championnat de Ligue 1 de football, marquée par le déplacement du leader, l'USM Alger, à Magra pour affronter le CA Bordj Bou Arréridj.

Le bal sera ouvert jeudi avec le choc entre le MCA (3^e, 27 pts) et la lanterne rouge le CR Belouizdad (12 pts), deux équipes qui aborderont ce rendez-vous avec des objectifs diamétralement opposés. Si le MCA, auteur de deux victoires de suite, aura à cœur de l'emporter pour s'approcher du duo de tête, le CRB, dos au mur, n'aura plus droit à l'erreur dans l'optique du maintien. Tenu en échec dans son antre du 20-Août-1955 par Paradou (0-0), il est sommé de réagir s'il ne veut pas s'approcher davantage des portes de la Ligue 2.

L'USM Alger (1^{re}, 36 pts) effectuera un déplacement à Magra pour croiser le fer avec le CABB (11^e, 18 pts), dont la victoire reste impérative pour amorcer sa mission de sauvetage. Le club phare de Soustara, qui compte quatre points d'avance sur son dauphin la JS Kabylie (2^e, 32 pts), aura une oreille attentive vers le stade de Sidi Bel-



Abbès, théâtre de l'autre match des extrêmes entre l'USMBA (11^e, 18 pts) et les «Canaris».

L'ES Sétif, auréolée de qualification pour les 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie mardi sur le terrain de l'Amel Boussaâda (1-0), sera en appel à Alger pour défier l'accrocheuse formation du PAC (8^e, 21 pts).

En bas du classement, l'AS Aïn M'liha (11^e, 18 pts) et l'Olympique Médéa (8^e, 21 pts) s'affronteront dans un duel à «6 points», alors que le MO Béjaïa (10^e, 19 pts) accueillera le MC Oran (11^e, 18 pts) dans un autre rendez-vous à couteaux tirés. Cette 18^e journée se poursuivra le 29 janvier avec le match NA Hussein-Dey (6^e, 23 pts) - DRB Tadjenanet (15^e, 17 pts) et sera clôturée le 1^{er} mars avec l'affiche JS Saoura (6^e, 23 pts) - CS Constantine (4^e, 25 pts).

Le programme

Aujourd'hui 17 janvier :

Alger (5-Juillet) : MC Alger - CR Belouizdad (17h45)

Demain 18 janvier :

Magra : CABB Arréridj - USM Alger (15h00) huis clos

Béjaïa : MO Béjaïa - MC Oran (16h00)

Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - ES Sétif (17h45)

Samedi 19 janvier :

Aïn M'liha : AS Aïn M'liha - Olympique Médéa (15h00)

Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - JS Kabylie (16h00)

Mardi 29 janvier :

Alger (20-Août) : NA Hussein-Dey - DRB Tadjenanet (15h00)

Vendredi 1^{er} mars :

Béchar : JS Saoura - CS Constantine (17h45)

Classement	Pts	J
1). USM Alger	36	17
2). JS Kabylie	32	17
3). MC Alger	27	17
4). CS Constantine	25	17
5). ES Sétif	24	16
6). JS Saoura	23	16
-). NA Hussein-Dey	23	17
8). O. Médéa	21	17
-). Paradou AC	21	17
10). MO Béjaïa	19	17
11). MC Oran	18	16
-). AS Aïn M'liha	18	16
-). CABB Arréridj	18	17
-). USM Bel-Abbès	18	17
15). DRB Tadjenanet	17	17
16). CR Belouizdad	12	17

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn M'liha face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

LIGUE 1 DE FOOTBALL/ MERCATO D'HIVER 2018-2019 : Un marché plus ou moins emballé

Rares sont les clubs de la Ligue 1 Mobilis de football ayant consommé les cinq licences autorisées lors du mercato d'hiver, clôturé mardi à minuit, en l'absence de joueurs pouvant apporter un plus en vue de la seconde partie de la saison.

Comme ce fut le cas la saison dernière, le marché n'a pas été animé, ou du moins dans ses débuts, avant que les choses ne bougent relativement lors des deux derniers jours du mercato chez certaines formations.

Le champion d'Algérie en titre le CS Constantine, qui reste sur sept victoires de rang, toutes compétitions confondues, a opté pour la piste étrangère.

Deux des trois joueurs recrutés sont des étrangers : le milieu offensif congolais Dylan Bahamboula et l'attaquant camerounais Arouna Dang.

Le milieu de terrain du MC Oran Nassim Yettou est l'autre recrue hivernale du CSC.

L'USM Alger, actuel leader du championnat, n'est pas en reste puisqu'il s'est attaché les services de quatre joueurs dans les trois compartiments : le meneur de jeu libyen Moaid Ellafi, l'attaquant Abdelkrim Zouari (ex-USMBA), le défenseur Kamel Bellarbi (ex-USM El-Harrach) et le franco-algérien Yanis Roumadi.

Les "Rouge et Noir" se sont passés en revanche des services de l'attaquant Faouzi Yaya, parti rejoindre le NA Hussein-Dey.

Son voisin du MC Alger est l'un

des rares clubs ayant consommé les cinq licences autorisées, dans une opération de recrutement considérée comme la plus coûteuse des pensionnaires de l'élite.

Le "Doyen" s'est renforcé avec l'arrivée de l'ailier Mehdi Benalidja (ex-JS Kabylie), l'attaquant Samy Frioui (ex-AEL Larissa/Grèce), le latéral gauche Nabil Lamara (ex-USM Bel-Abbès), et les défenseurs Mohamed Merouani (ex-ASO Chlef), et Ryad Kenniche (ex-CR Belouizdad).

Jouant sur les trois fronts : championnat-Coupe d'Algérie-Coupe arabe, le vieux club de la capitale veut se doter des atouts pour atteindre ses objectifs, même si rien n'est garanti d'avance.

La loi du plus riche

Si le CSC, l'USMA, et le MCA, sont considérés comme les plus gros budgets de l'élite, d'autres clubs, moins nantis sur le plan financier se sont contentés de joueurs dont la valeur sur le marché des transferts n'est pas onéreuse.

C'est le cas du MO Béjaïa, sérieusement menacé par le spectre de la relégation, qui à l'instar du MCA a épuisé les cinq licences en recrutant le défenseur Ali Guechi (ex-Al-Hilal du Soudan), le milieu offensif Fahem Bouazza (ex-MC Oran), le milieu de terrain Mohamed Bentiba (ex-ASM Oran), l'attaquant béninois Jacques Bessan (ex-Stade tunisien), et le milieu de terrain Salim Boukhanouchouche (ex-JS Kabylie), arrivé en

prêt pour six mois. La lanterne rouge le CR Belouizdad, dont l'objectif primordial reste le maintien en Ligue 1, a eu du mal à faire son marché, non pas en raison de l'absence de ressources financières, mais plutôt à cause du peu d'enthousiasme des joueurs ciblés à rejoindre le Chabab en raison de la mauvaise passe que traverse le club depuis le début de la saison.

Cela n'a pas empêché le nouveau directeur général Saïd Allik de convaincre le défenseur Sofiane Bouchar (ex-MCO), le milieu offensif Amir Sayoud (ex-USM Alger), le défenseur Meziane Zeroual (ex-USMBA), et les deux attaquants le Nigérien Hainikoye Soumana Bou-bacar et Mohamed Attia.

Considéré comme un véritable vivier et un "exportateur" par excellence, le Paradou AC constitue l'exception.

Le club algérois s'est passé encore une fois de cette période, se contentant de puiser dans son réservoir pour se renforcer ou encore prêter certains de ses joueurs comme ce fut le cas avec Abdallah El-Moueden, prêté au MCO.

En dépit des transferts conclus lors du mercato d'hiver par les pensionnaires de Ligue 1, certains clubs risquent de voir leurs nouvelles recrues pas qualifiées par la Ligue de football professionnel (LFP) dans le cas où leurs dettes cumulées dépasseraient le montant de 10 millions de dinars.

BABEL SIGNE À FULHAM

Ryan Babel (32 ans) est de retour en Premier League. L'ailier néerlandais, passé par Liverpool, quitte Besiktas pour rejoindre Fulham. Il s'est engagé jusqu'à la fin de la saison en faveur des Cottagers.



HARRY KANE MANQUERA LA C1

Touché à la cheville face à Manchester United, Harry Kane devrait manquer plusieurs semaines de compétition.

Muet face à Manchester United dimanche lors du choc de la 22ème journée de Premier League, Harry devrait le rester encore quelques temps, bien malgré lui. Le co-meilleur buteur de Premier League (14 buts, à égalité avec Mohamed Salah et P.E. Aubameyang) a été victime d'un violent choc à la cheville en toute fin de rencontre. L'international anglais a tant bien que mal fini la rencontre. Sa cheville étant trop gonflée pour qu'un quelconque examen médical soit pratiqué le jour même, le staff médical des Spurs estimait cependant une durée d'indisponibilité inférieure à 1, mais les premiers tests, réalisés ce lundi ont malheureusement livré un constat bien plus dommageable. Le capitaine des Three Lions souffre de plusieurs lésions de la cheville gauche selon Tottenham. Le club du Nord de Londres a également annoncé que Kane ne reprendrait pas l'entraînement avant le début du mois de mars. Une bien mauvaise nouvelle pour Mauricio Pochettino qui ne pourra pas compter sur son serial buteur en 8e de finale aller de la Ligue des champions face au Borussia Dortmund, prévu le 13 février. La participation de l'avant-centre de 25 ans à la manche retour en Allemagne le 5 mars est aussi plus qu'incertaine. En outre Kane manquera les chocs de Premier League contre Chelsea et Arsenal.

Gabriel Jesus retrouve l'efficacité du buteur

Le buteur de Manchester City, Gabriel Jesus de retour en grande forme.

Avec un total de sept buts marqués lors des trois derniers matchs de Manchester City, Gabriel Jesus retrouve petit à petit son meilleur niveau et surtout la confiance du buteur qui le fuyait depuis de longs mois. Auteur d'un doublé lors du succès face à Wolverhampton, il pouvait être satisfait de sa prestation après la rencontre comme il l'a confié en zone mixte, voulant poursuivre le plus longtemps cette belle série. "C'est important pour moi de marquer des buts parce que je suis un attaquant qui joue dans un grand club et que je peux compter sur le soutien de mes coéquipiers, du staff technique et des supporters. J'ai besoin de marquer. Mais je veux aussi aider mes coéquipiers et mon équipe à bien jouer. Nous sommes actuellement deuxièmes et nous voulons remporter ce titre, nous devons enchaîner les victoires."



FELLAINI EST CONVOITÉ

Plus utilisé par Mourinho que Solskjaer, Marouane Fellaini pourrait quitter le club qu'il a rejoint en 2013. Les propositions ne manquent pas outre-manche. Barré par le retour en forme de Pogba, le Belge n'est que très peu utilisé depuis l'arrivée en tant qu'entraîneur de Solskjaer. La solution pourrait être un départ. Le Daily Mail nous apprend aujourd'hui que différents clubs se seraient positionnés sur le joueur et que les offres ne manqueraient pas du côté de Manchester.

Parmi les pistes sérieuses, on retrouve des clubs avec un standing moins élevé que celui des Reds Devils : le Milan AC en Serie A ou Porto au Portugal. Passé par Everton, le joueur aurait aussi reçu des propositions plus exotiques qui pourraient aussi s'avérer plus avantageuses financièrement : des clubs chinois et turcs pourraient rentrer dans la danse pour le transfert. Fellaini est encore lié avec Manchester jusqu'en 2020.

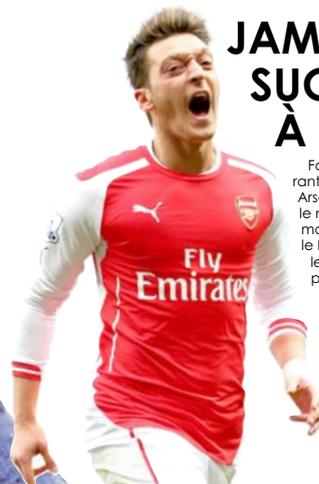


L'ATLETICO MADRID PROLONGE UN ESPOIR

Considéré comme un grand espoir à son poste, l'attaquant Borja Garcés a la confiance de son club pour le futur. Preuve de cette confiance, l'Atletico Madrid a annoncé la prolongation de contrat de son jeune joueur. Âgé de 19 ans, ce dernier a signé un nouveau bail jusqu'en juin 2022. Apparu à une seule reprise avec le groupe professionnel en Liga, il en a profité pour inscrire un but.

JAMES POUR SUCCÉDER À ÖZIL ?

Face aux doutes entourant l'avenir de Mesut Özil, Arsenal songe à remplacer le milieu de terrain allemand. Dans cette optique, le Daily Mail indique que les dirigeants londoniens penseraient à recruter James Rodriguez. Prêté pendant deux ans par le Real Madrid au Bayern Munich, l'international colombien de 27 ans ne coûterait que 3 millions de livres (3,3 millions d'euros).



ALGÉRIE-MALTE-DIALOGUE 5+5

Messahel co-préside la 15^e conférence des MAE du «Dialogue 5+5» à Malte

Le ministre des Affaires étrangères co-présidera avec son homologue maltais Carmelo Abela, les travaux de la 15^{ème} conférence des ministres des Affaires étrangères du «Dialogue 5+5», en Méditerranée occidentale, qui aura lieu à la Valette (Malte), les 17 et 18 janvier 2019, a indiqué hier, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



Les travaux de cette conférence qui se tiendra sous le thème «œuvrer ensemble pour un avenir durable pour la Méditerranée occidentale», porteront sur «l'examen des questions socio-économiques, politiques et sécuritaires dans la région, avec un accent particulier sur le rôle de la jeunesse pour assurer un développement durable et inclusif dans les deux rives de la Méditerranée», précise la même source.

En plus des chefs de diplomatie des Etats membres du Dialogue 5+5, cette nouvelle rencontre, à Malte, enregistrera la participation de la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et des Secrétaires généraux de l'UMA et de l'UpM. «Elle sera l'occasion pour notre pays de mettre en relief sa politique méditerranéenne axée sur la promotion des liens de bon voisinage et la contribution à l'instauration d'un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagée au niveau du bassin

occidental de la Méditerranée», souligne le MAE. L'Algérie qui a co-présidé le «Dialogue 5+5», durant ces deux dernières années, avec la France puis avec Malte, a abrité la 14^{ème} Conférence des MAE à Alger, le 21 janvier 2018, qui a regroupé l'ensemble des ministres des Affaires étrangères des pays membres de ce Dialogue, rappelle la même source. Elle a également organisé en 2018 le 3^{ème} Forum MedThink, la 3^{ème} Conférence Finances et Investissement 5+5 et la 2^{ème} Conférence ministérielle de l'Economie bleue en Méditerranée occidentale.

Elle prévoit d'abriter également, la 3^{ème} Conférence des ministres de la Culture du Dialogue 5+5, ainsi que la 1^{ère} réunion des Conseils Economiques et Sociaux de ce Dialogue. La 15^{ème} Conférence des ministres de la Culture du Dialogue 5+5, sera précédée, la veille, par la tenue de la 8^{ème} réunion de Haut niveau des Parlements des Etats membres du Dialogue 5+5, note le MAE dans son communiqué.

ALGÉRIE-TCHAD M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur tchadien en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères a reçu hier à Alger, M. Moukhtar Wawa Dahab, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Tchad auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

AFRIQUE-MONDE ARABE

Le Conseil de la nation prend part à une conférence sur les expériences de réconciliation nationale à Rabat

Une délégation du Conseil de la nation prendra part, les 17 et 18 janvier en cours à Rabat (Maroc), à une conférence internationale sur «les expériences de réconciliation nationale aboutissant à la réalisation de la stabilité politique, la paix sociale et l'édification de la paix» et à «la réunion constitutive du réseau parlementaire de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe», a indiqué mercredi un communiqué de la chambre haute du Parlement. L'ordre du jour de cette rencontre internationale, à laquelle prendra part le sénateur Abdelhak Kazitani en tant que représentant du Conseil de la nation, comprend plusieurs thématiques dont «la réconciliation nationale du point de vue de la justice transitionnelle», «les expériences de la réconciliation: résultats et défis», «le rôle des parlementaires dans le renforcement du processus de réconciliation» et «le rôle des institutions nationales dans les processus de réconciliation et les garanties de non-répétition», a précisé le communiqué. A cette occasion, il sera procédé à l'annonce de la création du réseau parlementaire de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe et à l'approbation de son Acte constitutif, et ce en activation du contenu de la déclaration finale du forum parlementaire économique arabo-africain «pour

la construction d'un modèle complémentaire de coopération régionale», organisé en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a ajouté la même source. La réunion constitutive du réseau parlementaire de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe est organisée par la Ligue des Conseils de la Choura et des Conseils similaires au niveau de l'Afrique et du monde arabe, en collaboration avec la Chambre marocaine des conseillers et en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH), a conclu le communiqué.

MÉDITERRANÉE

L'APN a pris part à la réunion de la commission des Affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme de l'UPM à Strasbourg

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) a pris part hier à Strasbourg (France), à la réunion de la commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'Homme de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM), indique un communiqué de l'Assemblée.

L'APN sera représentée à cette réunion par les députés Abdallah Kheyat et Houda Talha, en leur qualité de

membres permanents de l'AP-UPM. Par ailleurs, une délégation de l'APN prendra part à la 8^{ème} réunion de Haut niveau des Parlements des Etats membres du «Dialogue 5+5» à la Valette (Malte).

L'Assemblée sera représentée par Abdelmadjid Dounoui et Amar Moussa, en leur qualité de membres permanents de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM).

KENYA

L'Algérie condamne «avec force» l'attaque terroriste contre un complexe hôtelier à Nairobi



L'Algérie condamne «avec force» l'attaque terroriste qui a ciblé mardi un complexe hôtelier à Nairobi, faisant plusieurs morts et blessés, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «Nous condamnons avec force l'attaque terroriste qui a ciblé, mardi 15 janvier 2019, un complexe hôtelier à Nairobi, faisant plusieurs morts et blessés», souligne M. Benali Cherif dans une déclaration à l'APS. «Nous

présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes de cet acte criminel et assurons le gouvernement et le peuple kenyans frères de notre entière solidarité», a-t-il ajouté, affirmant que l'Algérie «demeure convaincue que l'acharnement aveugle et haineux du terrorisme ne saura entamer la détermination du Kenya à mettre en échec ses plans funestes, à combattre et défaire ce fléau».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 5 bombes artisanales détruites à Tizi-Ouzou

Cinq bombes de confection artisanale ont été détruites mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tizi-Ouzou, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 15 janvier 2019, cinq (05) bombes de confection artisanale lors d'une opération de fouille et de ratissage à Tizi-Ouzou (1^{ère} Région militaire)», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, à Adrar (3^{ème}

RM) et Sidi Bel Abbès (2^{ème} RM), 9 narcotraffiquants et saisi 63,360 kilogrammes de kif traité ainsi que 4 véhicules touristiques», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Jijel (5^{ème} RM), un narcotraffiquant en possession de 212 comprimés psychotropes». D'autre part, un détachement de l'ANP «a intercepté, à In Guezzam (6^{ème} RM), 2 contrebandiers et saisi 3 véhicules tout-terrain et 1,1 tonne de denrées alimentaires», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Biskra (4^{ème} RM), un contrebandier à bord d'un camion chargé de 09,25 quintaux de tabac», ajoute le communiqué.

INCENDIE AU MARCHÉ DE FRUITS ET LÉGUMES DE BOUFARIK : Un mort et des dégâts matériels considérables

Une personne est décédée et des dégâts matériels considérables ont été occasionnés par l'incendie qui a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi au marché de fruits et légumes du centre ville de Boufarik (Blida), a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Outre l'unité de la Protection civile de la daïra de Bou-

farik, l'extinction de cet incendie ayant touché le marché de fruits et légumes de Boufarik (700m2), a nécessité l'intervention vers 21h00, de l'unité principale de Blida, soutenue par les unités de Soumaâ et d'Ouled Aïche, a-t-on ajouté de même source.

La célérité de l'intervention a permis d'empêcher la propaga-

tion des flammes aux quartiers et commerces environnants, est-il, en outre, précisé, signalant, néanmoins, la découverte, dans les décombres, d'un «corps calciné qui a été transporté vers la morgue de l'hôpital de Boufarik». Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce sinistre.